



Au service
des peuples
et des nations

**Le PNUD
en action** *Sur le chemin
du développement*

Madagascar

**Rapport
2014
2015**



Le PNUD forge des partenariats à tous les niveaux de la société pour aider à construire des nations résilientes, afin de mener à bien une croissance qui améliore la qualité de vie de chacun. Présents dans plus de 170 pays et territoires, nous offrons une perspective mondiale et des connaissances locales au service des peuples et des nations.

Le PNUD en action : Sur le chemin du développement
Rapport annuel 2014-2015 – Madagascar

Publié par l'Unité Communication du PNUD Madagascar

Copyright © 2015 Programme des Nations Unies pour le Développement
Tous droits réservés

Contributeurs :

Nanou Fiankinana R. – Solange Nyamulisa – Simplicie Zouhonbi – Alassane Ba - Adamson Rasolofo
Alessandro Bozzini – Marie Dimond

Crédits photos et Metteur en page :
Raj Hassanaly



*Au service
des peuples
et des nations*

**Le PNUD
en action**

*Sur le chemin
du développement*

Rapport

**2014
2015**



SOMMAIRE

Avant-propos	
Madagascar: sur le chemin du développement	6
Le contexte: 2014 - 2015: Deux années de consolidation de la stabilité et de renforcement de la base de développement.....	8
La situation socio-politique et économique	9
Les valeurs ajoutées du PNUD dans le soutien au développement de Madagascar	11
Le bilan des interventions du PNUD: Entre fin de cycle et lancement d'une nouvelle programmation quinquennale	16
Plaidoyer, dialogue sur les politiques et appui-conseil pour l'élaboration des politiques et stratégies nationales de développement.....	17
Gros plan : Helen Clark à Madagascar	20
Promotion de la gouvernance démocratique et de l'État de droit	24
L'appui au processus électoral.....	24
La consolidation de la paix et la réconciliation nationale	26
L'appui aux institutions et le renforcement du cadre règlementaire.....	27
L'appui à l'apprentissage, l'application et à l'exercice des droits fondamentaux des populations	29
La mobilisation pour la lutte contre le VIH/SIDA	31
Gros plan : Madagascar s'engage à renforcer la lutte contre la corruption	33
Promotion des moyens de subsistance durable et lutte contre la pauvreté.....	35
Appui à l'accès durable aux infrastructures de base en faveur des groupes vulnérables.....	35
Amélioration de l'accès aux opportunités d'emplois durables en faveur des populations	35
Amélioration de l'accès des populations au financement des activités productives.....	37
Promotion d'un secteur privé compétitif et du marché inclusif	38
Gros plan : Le changement positif à portée de main.....	40
La protection et la valorisation des ressources environnementales.....	41
Gros plan : Aires protégées à Madagascar: le vide juridique comblé, 94 nouveaux sites mis en statut de protection définitive.....	43
La réduction de la vulnérabilité des populations aux risques, chocs sociaux et catastrophes.....	45
Le Programme des Volontaires des Nations Unies	47
La gestion des ressources	48
Les perspectives pour 2016.....	49
Liste des sigles et abréviations	52

Avant-propos:

Madagascar: Sur le chemin du développement



Rien ne devrait empêcher Madagascar et son peuple d'emprunter la voie de la croissance inclusive et du développement durable et changer le destin des 22 millions de Malagasy résidant dans la quatrième plus grande île du monde, celle située dans l'Océan Indien. D'aucuns ne nieront les énormes potentialités à capitaliser et à faire valoir ce dont dispose le pays. Madagascar est le deuxième hotspot de la diversité biologique mondiale.

Ses 5000km de côtes devraient lui assurer un accès inouï aux ressources halieutiques et à l'exploitation maritime. Son sous-sol regorge de minerais importants. Sa population est à majorité jeune, pouvant constituer une population active dynamique.

Pourtant, en 55 ans d'indépendance de la République, Madagascar se trouve encore parmi les pays à faible revenu selon le classement des indicateurs de développement humain. Les crises politiques récurrentes ont contribué à ralentir les efforts de développement du pays. La crise la plus récente, celle de 2009 ayant duré presque un quinquennat, lui a fait payer de lourds tributs socio-économiques.

Avec le retour à l'ordre constitutionnel, les années 2014 et 2015 étaient certes une période de transition programmatique mais également, elles étaient synonymes de période de réédification des institutions de la République. L'Etat malagasy s'est doté d'un Plan National de Développement et d'un plan pour sa mise en œuvre. Certes à court terme, les performances socioéconomiques restaient faibles, comparées aux objectifs du gouvernement et de la moyenne en Afrique, créant parfois des tensions politiques et sociales, néanmoins, la disponibilité du Plan National de développement capitalisant les éléments de la Stratégie Nationale de Relance du Développement élaborée avec l'appui du PNUD a ouvert la voie aux partenaires techniques et financiers d'aligner leur appui aux priorités nationales.

Plusieurs partenaires techniques et financiers ont mené durant la période 2014-2015 l'élaboration de leurs nouveaux plans stratégiques d'appui au développement de Madagascar pour les cinq prochaines années. Le PNUD Madagascar n'a pas failli à cet exercice en élaborant en 2014 son nouveau document de programme de pays 2015-2019 ainsi que son plan d'action, basé sur le Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (PNUAD), qui régit les actions des agences des Nations Unies à Madagascar.

L'année 2015 marquait ainsi la première année de mise en œuvre du nouveau cadre d'appui au développement de Madagascar pour le PNUD. Les nouveaux engagements internationaux à l'issue de la conférence de Sendai sur la gestion des risques de catastrophes en mars 2015 et de la Conférence d'Addis Abeba sur le financement du développement en juillet 2015 ; l'adoption des Objectifs de Développement Durable (ODD) en septembre 2015 et la définition d'un accord

mondial pour faire face au changement climatique lors de la 21^{ème} Conférence des parties sur le Changement Climatique (COP21) tenue à Paris en octobre 2015, auxquels Madagascar souscrit, favorisent davantage le cadre de partenariat mondial pour soutenir les efforts de développement du pays.

Ce rapport du PNUD Madagascar intitulé : « sur le Chemin du développement », porte à la fois sur les années 2014 et 2015 et donne un panorama des contributions du PNUD à la réalisation des priorités du pays pour améliorer la gouvernance, l'Etat de droit, l'instauration d'une justice équitable, la croissance inclusive et l'ancrage territorial du développement dans un contexte national de consolidation de la stabilité et de renforcement de la

base du développement et pour le PNUD en particulier, un contexte de fin de cycle et de lancement d'une nouvelle programmation quinquennale de soutien au développement à Madagascar.



Madagascar dispose désormais de cadres propices à son développement et des potentiels qui gagnent à être davantage valorisés

L'appui du PNUD, au même titre que celui des autres agences du Système des Nations Unies et des autres partenaires techniques et financiers, a notamment contribué à soutenir les efforts de consolidation de la démocratie, de réconciliation nationale, de respect des droits humains et d'adaptation des stratégies nationales de développement. La priorité était également d'aider le pays dans la relance économique, la création d'emplois, la protection de l'environnement et la coordination de l'aide au développement, en étroite collaboration avec les autres acteurs du développement.

Le PNUD Madagascar considère le développement durable dans une optique à long terme où le potentiel des institutions et des individus ainsi que leurs capacités à se responsabiliser et à agir sont des catalyseurs de changements positifs dans la société. Le document de programme de pays du PNUD à Madagascar et son plan d'action, alignés avec le Plan National de Développement de Madagascar et la Politique Générale de l'Etat insistent tous deux sur ce renforcement des capacités des populations et des institutions en vue de les doter des moyens d'accélérer le développement humain dans la Grande Ile.

Avec un cadre politique propice au développement humain et des potentiels qui gagnent à être davantage valorisés, un travail de longue haleine et soutenu, le renforcement des partenariats national et mondial pour la réalisation des nouveaux Objectifs de Développement Durable (ODD), Madagascar ne manquera pas à améliorer les conditions de vie de sa population. Le PNUD, au service des peuples et des nations, continuera, avec ses partenaires et selon les ressources qu'il peut mobiliser, à accompagner le pays sur son chemin vers un développement humain durable.

Violet Kakyomya
Représentant Résident
PNUD Madagascar



Le contexte : 2014-2015

Deux années de consolidation de la stabilité et de renforcement de la base du développement

Après la tenue des élections présidentielles en 2013, les années 2014-2015 constituaient des années de changement ou de préparation au changement à Madagascar menant à la consolidation de la stabilité et l'ancrage du développement. Madagascar a entre autres procédé à la mise en place des institutions de la quatrième république, la relance des efforts du développement et la reconquête de sa place dans le concert des Nations.

La situation socio-politique et économique

La mise en place des institutions

L'investiture du nouveau Président de la République le 25 janvier 2014, la constitution de l'Assemblée Nationale au mois de février 2014, le renouvellement des membres de la Haute Cour Constitutionnelle en mars 2014, la nomination d'un premier ministre et des membres du gouvernement en avril 2014, un remaniement du gouvernement à la deuxième année du mandat du Chef de l'Etat, ainsi que la tenue des élections communales en juillet 2015 et des sénatoriales en décembre 2015 ont marqué les deux premières années de mise en place des institutions de la quatrième République de Madagascar. L'établissement des autorités provinciales et régionales élues, de la Haute Cour de Justice, du Haut Conseil pour la Défense de la Démocratie et de l'État de droit et l'opérationnalisation de la Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme, également prévus par la Constitution restent néanmoins toujours en attente.

Malgré ce changement institutionnel progressif, les tentatives de déchéance du Président (mai 2015) et de motion de censure du Gouvernement (juillet 2015) par l'Assemblée Nationale ont fragilisé la situation politique, limité la capacité de l'État à mener des réformes prioritaires en matière de gouvernance et de politiques de développement, compromettant la réalisation des investissements majeurs dans les secteurs sociaux, de l'environnement et de la création d'emplois. La Haute Cour Constitutionnelle a recommandé en particulier l'établissement d'un pacte de stabilité et de responsabilité entre les parties prenantes. Cette combinaison de facteurs a eu comme effet une défiance accrue des populations vis-à-vis de la classe dirigeante et des institutions de la 4^{ème} République. Les tensions et revendications sociales ont été récurrentes.

Les initiatives pour le changement

L'adoption du nouveau cadre légal de la décentralisation, la tenue des assises sur la réconciliation nationale avec la participation des anciens Chefs de l'Etat Malagasy, et de près de 2000 délégués, l'organisation d'une consultation nationale pour l'élaboration de la lettre de politique sur la réforme du secteur de la sécurité, la validation de la stratégie de lutte contre la corruption, menées en 2015, marquent toutefois la volonté de l'Etat Malagasy d'asseoir une base solide aux efforts de développement.

L'institution par le nouveau Gouvernement de deux initiatives de résultats rapides de 100 jours constituait un signal fort du renforcement de la culture du résultat. Le lancement des consultations nationales sur les Objectifs de Développement Durable et l'agenda post-2015 d'une part, et la participation de Madagascar aux grandes rencontres internationales sur le développement durable (conférence sur le financement du développement, l'Assemblée Générale des Nations Unies sur les ODD et la COP 21 de Paris sur le Changement Climatique) d'autre part, ont contribué non seulement à repositionner le pays sur la scène internationale mais aussi à prendre en compte les préoccupations des populations dans les politiques de développement.

Cependant, des efforts restent à faire pour améliorer la gouvernance (indice Mo Ibrahim se situe à 49,1/100 en 2015 contre 48,2 en 2014), mener la lutte contre la corruption, pallier les trafics illicites, promouvoir la consolidation de la paix et la sécurité. Les faibles progrès enregistrés en matière de gouvernance politique ne se sont pas encore traduits par une amélioration des performances socioéconomiques.

La croissance économique de l'ordre de 3,2 % en 2015 contre 3,3 % en 2014 et la création d'emplois demeurent en deçà des attentes. Entre autre, le taux de croissance fixé par le Plan National de Développement se trouve être entre 5% à 7%. L'accès à l'énergie et la mobilisation des financements internes et externes constituent également des défis. La stabilité macroéconomique maintenue depuis la fin de la transition reste par conséquent fragile. L'inflation a été maintenue à la barre des 7% (7,9 % en 2015 contre 7,6% en 2014).

Situation de la gouvernance à Madagascar

48,2/100* en 2014 **49,1/100*** en 2015

*Indice Mo Ibrahim indiquant la situation de la bonne gouvernance d'un pays (100/100 étant le meilleur indice)

Cette performance s'explique par les incertitudes politiques, les progrès limités en matière de gouvernance, la faiblesse des investissements dans les secteurs sociaux et les infrastructures, les pénuries d'énergie, la détérioration générale de l'environnement des affaires et les chocs exogènes (sécheresse au Sud, inondations au Nord, baisse des prix des produits miniers).

La croissance économique reste tirée par le secteur secondaire (zones franches industrielles, agro-industrie, industries métalliques et du bois), malgré la chute des prix de produits miniers, et par le secteur des services (banques, tourisme, assurances, BTP). Le secteur primaire a connu un faible taux de croissance, (0,7 % en 2015 contre 3,3 % en 2014), du fait des inondations et de la sécheresse.

Progrès timide en matière des OMD

Les indicateurs sociaux se sont détériorés avec la pauvreté monétaire affectant plus de 70% de la population et un Indice de Développement Humain à 0,498 en 2013 et à 0,510 en 2014 (sur une échelle de 1). Aussi, la Grande Ile fait-elle partie des pays qui n'ont pas atteint les OMD fin 2015, malgré de réels potentiels de développement. Toutefois, selon les données les plus récentes qui sont celles de l'enquête nationale de suivi des OMD de 2012-2013 (ENSOMD 2012-2013), des progrès ont été accomplis en matière d'éducation pour tous, avec un taux d'achèvement au primaire passant de 47 % en 2004 à 69 % en 2012. Le taux net de scolarisation a néanmoins connu une diminution graduelle, passant de 96,8 % en 2006 à 69,4 % en 2012 (dont 70,8 % pour les filles et 68,1 % pour les garçons). Près de 30 % des enfants ne fréquentent plus aujourd'hui l'école primaire alors qu'ils n'étaient que 3 % en 2006, en raison notamment de l'insuffisance de l'offre éducative et des problèmes financiers des parents.

Pour relever ces défis, le Gouvernement soutenu par les partenaires au développement, a finalisé le plan de mise en œuvre (PMO) du Plan National de Développement (PND) présenté à l'Assemblée Nationale en avril 2015, et conclu un programme de réformes macroéconomiques (y compris la facilité de crédit rapide avec le FMI en novembre 2015 pour 47,3 millions de dollars US). Le Gouvernement s'est engagé également à organiser la première conférence internationale des bailleurs de fonds et des investisseurs pour la mobilisation de USD 3,8 milliards d'aide publique au développement et d'investissements privés en 2016.

3,2 %

Taux de croissance économique en 2015 (cible 2015: 5 à 7%)

~7 %

Taux d'inflation entre 2014 et 2015

0,510

Indicateur de développement humain en 2014

Les valeurs ajoutées du PNUD dans le soutien au développement de Madagascar

Le PNUD dans le système des Nations Unies

Avec la fin de la crise politique à Madagascar, le Système des Nations Unies à Madagascar a défini un nouveau cadre de partenariat avec l'Etat Malagasy en élaborant avec ses partenaires nationaux et signant pour 2015-2019 un Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF). Le coût total des programmes est estimé à 523,4 millions USD dont 53,1% restent à mobiliser. A travers trois grands effets de l'UNDAF, le Système des Nations Unies s'engage à accompagner le gouvernement de Madagascar à :

- Ramener le taux d'extrême pauvreté de 52,7% (2012) à 40% d'ici 2019 ;
- Augmenter le pourcentage de dépenses publiques sous la responsabilité des structures territoriales décentralisées et déconcentrées de 5% (2010) à 15% d'ici 2019, de manière à renforcer les capacités des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) à contribuer significativement au développement régional ;
- Réduire le taux de prévalence de la malnutrition chronique parmi les enfants de moins de cinq ans à 37%, contre 47% en 2012.

Le PNUD contribue à la réalisation des priorités de l'UNDAF dont le renforcement de certains piliers de la gouvernance et du développement social et économique.

Le cadre d'intervention du PNUD

Le PNUD a mené en 2014 le processus d'élaboration de son Plan d'Action de Programme Pays avec le gouvernement de Madagascar (CPAP) 2015-2019 tout en poursuivant ses interventions visant à :

- Améliorer l'accès des populations, en particulier des couches vulnérables au financement de leurs activités productrices,
- Promouvoir un secteur privé compétitif et contribuant à la lutte contre la pauvreté,
- Améliorer la gouvernance avec la promotion des droits, devoirs et de la cohésion sociale et l'appui au processus électoral,
- Réduire la vulnérabilité des populations aux risques, aux chocs sociaux et aux catastrophes,
- Protéger l'environnement dans et autour des zones de conservation ciblées,

Le processus d'élaboration du CPAP a tenu compte de plusieurs éléments dont :

- L'évaluation de l'Impact du Conflit (PCIA),
- Le Bilan Commun de Pays (CCA),
- L'analyse de conflits pour la programmation du Développement
- L'évaluation des Objectifs du Millénaire pour le développement,
- L'évaluation du UNDAF 2012-2014 et des projets et produits du CPAP 2012-2014.

Le Plan d'Action de Programme de Pays du PNUD à Madagascar a été donc aligné à l'UNDAF 2015-2019, à la Politique Générale de l'Etat et au Plan National de Développement de Madagascar.

Dès le début de l'année 2015, le PNUD a concentré son appui dans deux grandes composantes : la gouvernance démocratique et la consolidation de la paix d'une part et le développement durable et inclusif d'autre part en s'accordant avec le Gouvernement sur la mise en oeuvre nationale des programmes sauf pour des projets particuliers. Petit à petit, le PNUD a établi les cadres pour opérationnaliser l'approche harmonisée de remise d'espèces aux partenaires d'exécution (HACT).

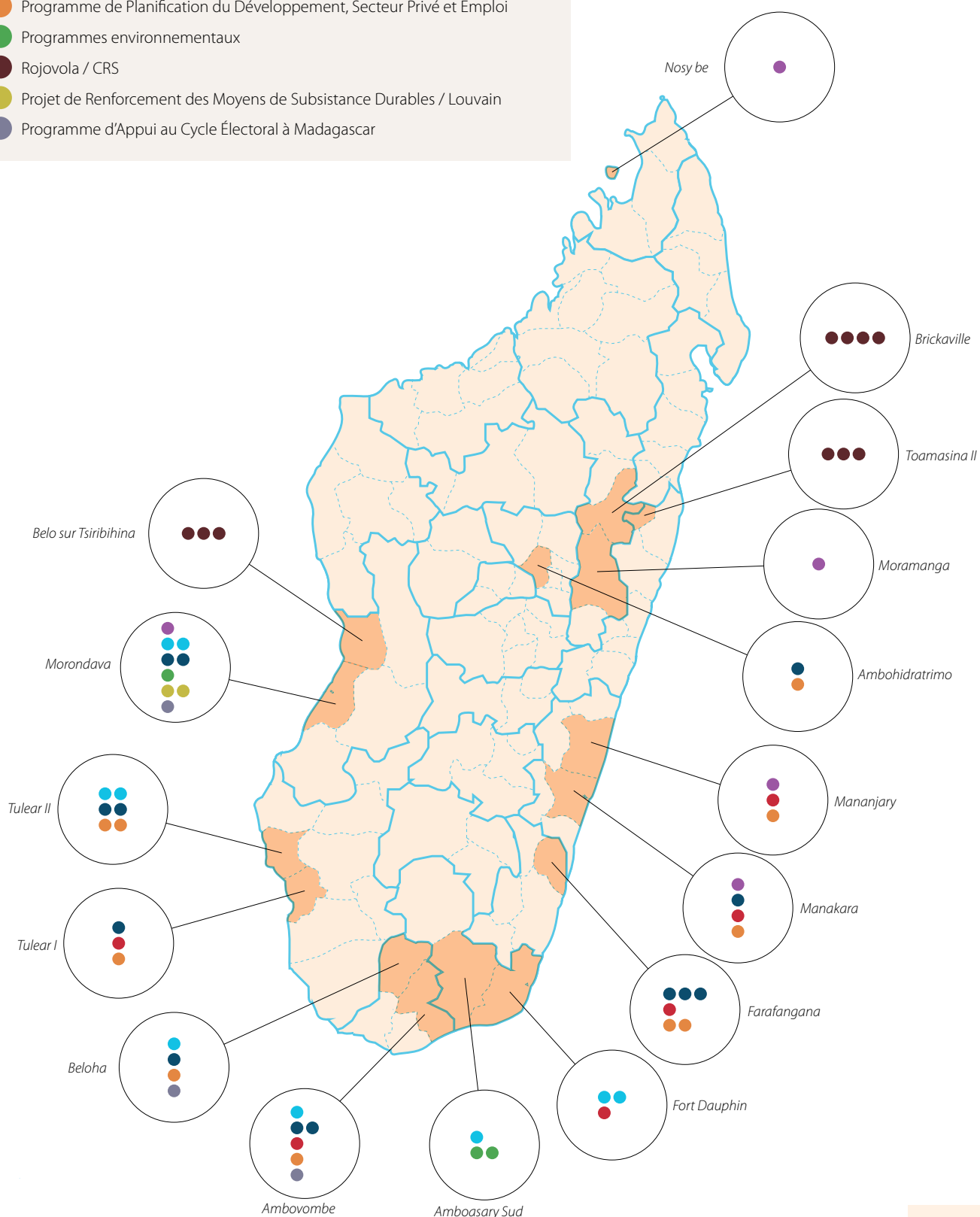
Une concentration géographique dans les régions de Androy, Atsimo Andrefana, Atsimo Atsinanana, Menabe, Anosy, Vatovavy Fitovinany, DIANA (Nosy be), Vatovavy Fitovinany, Analamanga et Atsinanana (autour des zones d'exploitation de Ambatovy) a été adoptée pour intervenir en privilégiant une approche communautaire intégrée ciblant prioritairement les femmes, les jeunes et les populations vulnérables (vivant avec moins de 0,5 dollars par jour). Pour le PNUD, la période 2014-2015 marque la fin d'un cycle requérant la capitalisation des acquis et la première année de mise en oeuvre d'une nouvelle programmation de 5 ans en considérant les priorités nationales et les engagements du Système des Nations Unies à Madagascar. Les évaluations de l'UNDAF, du CPAP et des projets du cycle intérimaire 2008-2014 ont montré que : malgré un contexte de crise prolongée, les ajustements et l'adoption de l'approche programme ont permis au PNUD de contribuer de façon significative à des changements transformationnels au niveau national.

Les principes du PNUD dans la mise en oeuvre de ses programmes

- **Cinq principes classiques de programmation des NU**: (1) droits humains, (2) genre, (3) gestion axée sur les résultats, (4) durabilité environnementale, (5) renforcement des capacités
- Conformité à la convention des Nations Unies **contre la corruption**
- Une approche de « **ne pas nuire** », un des dix principes internationaux d'engagement dans les Etats fragiles ou affectés par les crises/conflits.
- **Principe des 3C** (cohérence, coordination, complémentarité), guidé par une attention plus soutenue pour la réalisation d'impacts
- **Communication pour le développement**: Dans le cadre de son appui au gouvernement de Madagascar dans la mise en oeuvre du Plan d'Action de Programme de Pays, la communication est considérée comme une dimension transversale. Pour la période 2015-2019, la vision est que les efforts de développement menés par le gouvernement malgache et le PNUD sont mieux connus grâce à la mise en oeuvre d'actions de communication institutionnelle, de plaidoyer et de communication pour le développement.

Zones d'intervention du PNUD pour la période 2015 - 2019

- Programme pour la Responsabilisation et Autonomisation des Femmes
- Programme d'Appui à la Réconciliation Nationale et la Consolidation de la Paix
- Programme d'Appui à la Décentralisation et la Résilience Communautaire
- Programme de Renforcement de l'État de Droit
- Programme de Planification du Développement, Secteur Privé et Emploi
- Programmes environnementaux
- Rojovola / CRS
- Projet de Renforcement des Moyens de Subsistance Durables / Louvain
- Programme d'Appui au Cycle Électoral à Madagascar



Le cadrage stratégique des interventions du PNUD à Madagascar

Les priorités du pays Références	Le renforcement de la Gouvernance, de l'Etat de droit et l'instauration d'une justice équitable.	
Ce que le Système des Nations Unies vise dans le cadre de son appui pour contribuer aux priorités du pays (Effet UNDAF)	Les institutions publiques, la société civile et les médias, au niveau central et décentralisé, exercent leurs rôles et sont redevables pour une gouvernance apaisée, protectrice des droits humains.	
Référence par rapport au plan stratégique du PNUD au niveau global (Résultat du plan stratégique 2014-2017 du PNUD)	Les attentes des citoyens, notamment en matière de liberté d'expression, de développement, de primauté du droit et de redevabilité sont satisfaites grâce à des systèmes plus solides de gouvernance démocratique.	
Ce que le PNUD Madagascar vise dans le cadre de son appui pour 2015-2019 pour contribuer à l'effet UNDAF et aux priorités nationales et selon son plan stratégique (Produit du CPAP)	Les Collectivités Territoriales Décentralisées, la société civile et les communautés de base dans les zones d'intervention sont structurées et outillées pour promouvoir la cohésion sociale, la paix, la sécurité, le relèvement efficace ; résister aux chocs extérieurs et stimuler le développement local en répondant aux besoins exprimés par la population.	Les institutions démocratiques et les acteurs en charge de la redevabilité et de l'Etat de droit ont des attributions claires, des ressources et des capacités appropriées, exercent leurs fonctions de façon efficace et transparente et facilitent l'accès à la justice, la lutte contre la corruption et la participation citoyenne
Les projets mis en œuvre en 2015	<p>- Le Programme d'Appui à la Décentralisation et à la Résilience Communautaire (PADRC) mis en oeuvre avec: le Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation, le Ministère de la Jeunesse et des Sports, le Bureau National de Gestion des Risques et des Catastrophes, le Secrétariat Exécutif de la Commission Nationale de Lutte contre le Sida</p> <p>- Le Projet d'Appui à la Réconciliation nationale et à la Consolidation de la Paix (PAPRECOP) mené avec Search For Common Ground et le Ministère de la Communication et des Relations avec les Institutions</p> <p>- Le Projet d'Appui à la Réconciliation et à la Réforme du Secteur Sécurité (PARRSS) réalisé avec la Présidence, la Primature, le Comité technique d'organisation de la réforme du secteur de la sécurité (CTO RSS) – CRTCFM/CFM, le Ministère de la Justice, le Ministère de la Communication et des Relations avec les Institutions.</p>	<p>- Le Renforcement de l'Etat de Droit (RED) mené avec le Ministère de la justice, le Bureau Indépendant Anti-Corruption (BIANCO), l'Assemblée Nationale</p> <p>- Le Projet pour la Responsabilisation et l'Autonomisation des Femmes (PRAFemmes) mis en oeuvre avec le Ministère de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme</p> <p>- Le Projet d'Appui au Cycle Électoral à Madagascar (PACEM) avec la CENIT, les médias et les organisations de la société civile.</p>

	Croissance inclusive et ancrage territorial du développement
	Les populations vulnérables, dans les zones d'intervention, accèdent aux opportunités de revenus et d'emplois, améliorent leurs capacités de résilience, et contribuent à une croissance inclusive et équitable pour un développement durable.
	La croissance et le développement sont inclusifs et durables, générant les capacités de production nécessaires pour créer des emplois et des moyens d'existence pour les pauvres et les exclus
Les institutions et les acteurs, au niveau national et local, utilisent des outils et mécanismes facilitant à la fois l'atteinte des OMD/ODD et une aide au développement plus efficace	La transformation structurelle, le renforcement des capacités productives durables et la bonne gouvernance environnementale sont effectifs et favorisent la création des emplois et des moyens de subsistance au profit des populations pauvres ou vulnérables, surtout les femmes et les jeunes
<p>- Le Programme Gestion Budgétaire pour la Croissance Inclusive et l'atteinte des OMD/ODD (GBCI) mené avec le Ministère des Finances et du Budget, le Secrétariat Technique Permanent de la Coordination de l'Aide (STPCA), le Comité de Coordination de la Conférence des Bailleurs</p> <p>- Un volet du Programme de Planification de Développement Secteur Privé et Emploi- (PDSPE) mis en oeuvre en partenariat avec le Ministère de l' Economie et de la Planification (MEP), l'INSTAT, le Ministère en charge du Tourisme, le Ministère en charge de l'Emploi et le Ministère en charge de la communication</p>	<p>- Le Projet Managed Resources Protected Areas (MRPA) mené avec l'Unité de Coordination des Programmes Environnementaux (UCPE) , le Ministère de l'Environnement, de l'Ecologie, des Mers et des Forêts, les ONG : Asity, WWF, MBG, Fanamby, TPF et MNP</p> <p>- Un volet du Programme PDSPE mis en oeuvre avec le Ministère de l'Economie et de la Planification</p> <p>- Un programme de Promotion des Moyens de Subsistance Durable (MSD) avec Louvain Développement (Menabe), CRS (Atsimo Andrefana, Atsinanana), WHH (Atsimo Atsinanana)</p> <p>- Le Programme Conjoint de Moyens de Subsistance Durable pour la Résilience Communautaire mené avec d'autres agences des Nations Unies UNCDF, ONUDI, BIT, UNESCO, UNHABITAT, FAO, PAM pour lequel le PNUD est l'Agence Lead.</p>



Le bilan des interventions du PNUD

Entre fin de cycle et lancement d'une nouvelle programmation quinquennale

Pour le PNUD, la période 2014-2015 marque la fin d'un cycle requérant la capitalisation des acquis et la première année de mise en œuvre d'une nouvelle programmation de 5 ans en considérant les priorités nationales et les engagements du Système des Nations Unies à Madagascar. Les évaluations de l'UNDAF, du CPAP et des projets du cycle intérimaire 2008-2014 ont montré que malgré un contexte de crise prolongée, les ajustements et l'adoption de l'approche programme ont permis au PNUD de contribuer de façon significative à des changements transformationnels au niveau national.

Plaidoyer, dialogue sur les politiques et appui-conseil pour l'élaboration des politiques et stratégies nationales de développement:

Pendant la période de crise et de transition, le pays ne disposait d'aucun cadre stratégique de référence pour la mise en œuvre des efforts de développement ni pour la mobilisation des ressources. Après la tenue des élections de 2013, le PNUD a commencé à sensibiliser le gouvernement et d'autres acteurs du développement sur la nécessité de doter le pays d'une stratégie nationale intérimaire de sortie de crise et de relance du développement, avec l'apport et l'implication des experts du secteur privé (moteur de la croissance et créateurs d'emplois), des organisations de la société civile, des représentants des régions et des ministères, et avec l'appui de l'ensemble des Partenaires Techniques et Financiers.

Ce plaidoyer a abouti à la mise en place par le gouvernement du Conseil National de Développement (CND), présidé par le Premier Ministre, composé des Ministères clés et autres acteurs dont le secteur privé. Le secrétariat du CND a été appuyé techniquement et financièrement par le PNUD. Les consultations menées dans les 6 provinces avec l'implication de 300 experts de différentes thématiques ont conduit à la Stratégie Nationale de Relance du Développement (SNRD). Ce document stratégique intérimaire a servi de base pour élaborer les cadres stratégiques officiels du pays dont la Politique Générale de l'Etat (mai 2014), le Plan National

de Développement (PND) 2015-2019 et son plan de mise en œuvre (PMO), approuvé lors du Conseil des Ministres en avril 2015. La même année, le PNUD a contribué à la dissémination du PND à Madagascar. L'ensemble des acteurs du développement à Madagascar sont appelés à y aligner leurs interventions et à y concentrer toutes les ressources disponibles. Le Système des Nations Unies en particulier a élaboré son nouveau Plan Cadre pour l'aide au développement (UNDAF) 2015-2019 en s'alignant à la SNRD élaboré avec l'appui du PNUD.

La mise en œuvre des programmes nationaux a mis en exergue la nécessité du renforcement des capacités humaines et techniques des ministères et de ses partenaires d'une part, et la nécessité de répondre à une demande croissante d'analyses et de recherches, et de mise en place des divers instruments de planification, de suivi et d'évaluation des impacts des stratégies et politiques de développement en faveur des OMD/ODD d'autre part. A cet effet, le PNUD a produit une série de travaux analytiques, notamment sur le développement humain et les ODD, l'emploi et le secteur informel et la pauvreté. Il a également apporté avec le SNU et les autres partenaires au développement un appui technique et financier à la réalisation de l'enquête 2012/2013 sur les OMD à Madagascar.

Réalisations marquantes

- ➔ Appui à la production de documents analytiques nécessaires à l'élaboration d'un Plan National de Développement à Madagascar axé sur les ODD
- ➔ Appui au Conseil National de Développement
- ➔ Contribution à l'amélioration de la visibilité de Madagascar sur le plan international avec l'accueil de la Réunion annuelle des bureaux du PNUD en Afrique en juin 2015 et la visite officielle de l'Administratrice du PNUD, Mme Helen Clark

Les travaux analytiques et rapports

auxquels le PNUD a contribué:

Etudes sur l'emploi

- Le soutien à l'emploi des jeunes à Madagascar : quels secteurs à développer et quels types de programmes à mettre en œuvre ? (2015)
- Revue des initiatives en faveur de l'emploi et de la création d'activités génératrices de revenu à Madagascar (2015)

Coopération au développement

- Rapport de mise en œuvre du programme d'action d'Istanbul en faveur Des Pays Moins Avancés (2015)
- Rapport annuel sur la coopération au développement 2014 (élaboré en 2015)

Développement humain et ODD

- Enquête nationale sur le suivi des OMD (2012-2013)
- Note conceptuelle sur le 6ème Rapport National sur le Développement Humain: Mobilisation des ressources internes et développement humain (élaboré en 2015)
- Rapport de consultation nationale sur les ODD 2015

African Economic Outlook

Note pays sur les perspectives économiques et sociales 2014 et 2015

Programmation budgétaire et meilleure allocation des ressources

Guide méthodologique sur la programmation budgétaire pluriannuelle : CDMT global et CDMT ministériel (2015)

En 2015, dans le cadre des appuis pour mettre en place un environnement de politiques publiques favorable à la réduction de la pauvreté, à une croissance inclusive et à la réalisation des ODD, le PNUD a investi dans l'élaboration d'un guide méthodologique sur la programmation budgétaire pluriannuelle. Désormais disponible et validé, ce guide oriente la préparation du cadre budgétaire de moyen terme axé sur les Objectifs de Développement Durable (ODD). L'allocation des ressources dans la Loi des Finances pourra être désormais inscrite dans un Cadre Budgétaire à Moyen Terme (CBMT) pour 2016-2018 conformément aux principes du budget de programmes et de la gestion axée sur les résultats.

Afin d'appuyer les réflexions stratégiques sur le développement et doter des références aux politiques, le PNUD a appuyé techniquement et financièrement le gouvernement de Madagascar pour le lancement du processus d'élaboration du 6ème Rapport National sur le Développement Humain (RNDH) axé sur la mobilisation des ressources et l'élaboration du premier Rapport de Consultation Nationale sur les ODD, en vue de sa validation par le Comité de Pilotage des ODD en 2016.

Concernant l'appui particulier dans le domaine de la mobilisation des ressources pour le développement, l'organisation à Madagascar de la réunion annuelle des bureaux du PNUD en Afrique en juin 2015 a été un précurseur pour la tenue de réunions de haut niveau entre l'Administrateur du PNUD et les nouvelles autorités politiques et a contribué à une plus grande visibilité du pays et son repositionnement aux niveaux des instances régionale et globale. Le PNUD accompagne également le gouvernement dans les préparatifs de la Conférence des Bailleurs et des Investisseurs, prévue de se tenir à Paris en novembre 2016.

*Les Représentants ►
Résidents et les Directeurs
Pays des bureaux du PNUD
de la Région Afrique lors de
la réunion annuelle tenue à
Antananarivo Madagascar,
juin 2015*



Le PNUD, partenaire dans la mobilisation des ressources en faveur du développement de Madagascar

A l'initiative du gouvernement de Madagascar, la Conférence des Bailleurs et des Investisseurs prévue de se tenir à Paris en 2016 se présente comme une alternative pour mobiliser le maximum de ressources pour financer la mise en œuvre du Plan National de Développement de Madagascar (PND) pour la période 2015-2019.

Après cinq années de crise qui ont perturbé le cours de la vie politique, sociale et économique du pays, Madagascar mise actuellement sur le Plan National de Développement 2015-2019 et son plan de mise en œuvre pour mieux coordonner le processus de développement du pays et reprendre le chemin de la croissance économique. D'ici 2019, le PND vise une croissance forte et durable à deux chiffres impactant sur les couches vulnérables et améliorer ainsi les indicateurs de développement du pays. Le financement du PND dans son ensemble, et de ces stratégies sectorielles en particulier, requiert l'équivalent de 14 milliards de USD (*source: primature*) et nécessite une mobilisation nationale et internationale. En complément des ressources propres pouvant être mobilisées par le Gouvernement malagasy et finançant à hauteur de 12% la mise en œuvre du PND, un financement extérieur pour les cinq prochaines années demeure indispensable.

La réunion des partenaires autour d'une Conférence des Bailleurs et des Investisseurs Privés (CBI) sera également un moment fort de dialogue et d'échanges pour mieux définir les programmes spécifiques à mettre en œuvre et les ressources à allouer pour relever les défis du PND. L'organisation technique et pratique de cette Conférence est confiée au Comité de coordination, structure rattachée directement au Président de la République de Madagascar selon le décret n°2015-866 du 21 Mai 2015.

Dans le cadre du projet "Gestion de la Politique Budgétaire pour la réalisation des ODD", le PNUD, à l'instar de la Banque Mondiale et de la BAD, appuie les préparations de la CBI à travers une allocation financière et des conseils en politique et technique. En 2015, les responsables du Comité de coordination de la Conférence ont pu participer à diverses tribunes internationales sur le développement pour préparer les cadres de réflexion en vue de la réunion des partenaires dont l'Assemblée générale des Nations Unies à New York (dans le cadre d'un évènement en marge de l'AG sur Madagascar), aux Assemblées annuelles du FMI et de la Banque Mondiale à Lima-Pérou en octobre 2015 (la conférence de Lima), au Forum d'investissement Londres-Madagascar à Londres et à la Conférence sur le changement climatique (COP21) à Paris. Diverses contributions et participations sont faites dans les groupes de travail sectoriels et thématiques instaurés par le Comité de coordination qui réunissent ministères, partenaires, secteur privé pour élaborer les dossiers sectoriels et thématiques de la Conférence, notamment pour les thématiques où le PNUD a des avantages comparatifs comme la Macroéconomie et les finances publiques, la gouvernance démocratique et l'Etat de droit, le Secteur Privé et le commerce, la Gestion des risques et catastrophes et le changement climatique, le Développement local et la décentralisation ainsi que la Planification du développement et les ODD. Le PNUD a également appuyé dans la préparation du Costing préliminaire des projets du PND en vue de la Conférence de Lima et a contribué dans la préparation documentaire de la Conférence de Lima.

Au titre de 2016, le PNUD restera un partenaire dans la mobilisation des ressources en faveur du développement de Madagascar et apportera entre autres son appui dans la finalisation des dossiers et la préparation en général de la Conférence, la tenue des missions préalables de promotion et de visibilité de Madagascar au niveau des rencontres internationales pertinentes, l'organisation de l'atelier national de validation des documents de la Conférence comprenant les dossiers sectoriels thématiques et fiches de programmes et projets prioritaires, et la mise en œuvre d'une campagne de communication de sensibilisation médiatique aux niveaux national et international.

Une AFRIQUE ÉMERGENTE

Des Objectifs du Millénaire à l'Agenda 2030
Révision de la Stratégie du Bureau Régional

Gros plan

Helen Clark à Madagascar



“Soyons optimiste, Madagascar a une nouvelle chance de stimuler son développement” déclare Helen Clark



▲ Helen Clark, Administrateur du PNUD

Alors que Madagascar s'acheminait petit à petit à parachever la mise en place des institutions de la Quatrième République et établissait des bases solides pour son développement, l'Administratrice du PNUD Mme Helen Clark a fait une visite officielle de trois jours à Madagascar. C'était au moins de juin 2015.

«Madagascar a connu des années très difficiles. En raison de l'instabilité, le pays est resté en rade, tandis que d'autres sont allés de l'avant. Le pays a une «nouvelle chance de stimuler son développement», a déclaré l'Administratrice du PNUD au terme de son séjour dans la capitale de la Grande Ile.

Helen Clark a discuté avec le Chef d'Etat, le Président Hery Rajaonarimampianina, de la consolidation de la gouvernance démocratique, de la cohésion sociale et de l'amélioration des services publics pour la population malgache. Elle s'est également entretenue avec les membres du gouvernement et les partenaires internationaux.



▲ La délégation conduite par Mme Helen Clark, Administrateur du PNUD a été reçue par le Président Malagasy SEM Hery Rajaonarimampianina au Palais d'Etat d'Iavoloha, 20 juin 2015

Les élections de 2013, soutenues par le PNUD et les partenaires multilatéraux et bilatéraux ont mis fin à cinq années de crise politique. Le 31 juillet 2015, le pays organisa avec l'appui du PNUD les élections locales qui représentent une des dernières étapes de la feuille de route de la SADC. Lors de son passage à Madagascar, Helen Clark a confirmé la disponibilité du PNUD à accompagner le pays à rendre les institutions plus stables, à réformer le secteur de la sécurité et à appuyer le processus de réconciliation nationale.

La visite de l'Administrateur du PNUD a permis en l'espace de quelques jours de mobiliser les partenaires au développement autour des défis liés à l'extrême pauvreté du pays et autour de l'impérieuse nécessité pour la communauté internationale de soutenir les efforts des autorités nationales afin d'assurer la stabilité politique et une croissance inclusive. Avec une bonne gouvernance, la Grande Ile, avec son immense potentiel humain et naturel a la possibilité d'inverser les tendances actuelles et d'asseoir les bases d'un développement durable et inclusif.



▲ Visite du centre Sahanala, centre de transformation de produits agricoles, établi à Mangamila dans le cadre du projet d'appui à la conservation du corridor forestier d'Anjozorobe Angavo, mis en œuvre par l'ONG Fanamby de 2004 à 2012 avec l'appui du PNUD.

Helen Clark à Anjozorobe : L'appui aux initiatives des communautés locales est un moyen de renouer avec le développement durable.

Dans le cadre de son séjour à Madagascar, Helen Clark a visité Anjozorobe Angavo, un des districts de la Région d'Analamanga abritant l'une des 88 aires protégées de Madagascar et où le PNUD, en partenariat avec l'ONG Fanamby a apporté un appui pour la protection du corridor forestier local de 2004 à 2012.

Suite au renforcement de capacité locale et la diversification des activités pour réduire les pressions à l'environnement, désormais les communautés transforment et exportent des produits agricoles tels que les épices, le riz, les noix de cajou, mais aussi les huiles essentielles. *«Je vous assure, notre vie a changé. Auparavant, je peinais à gagner 30 000 Ar (environ 10 dollars) le mois en menant diverses activités, mais depuis que notre association s'est alliée à Sahanala, mon travail me permet de gagner quatre fois plus, j'ai un compte en banque, ma famille bénéficie d'une couverture sociale, mes enfants sont inscrits à l'école privée»* témoigne fièrement Zo Raberason, Présidente de l'Association Tsirinala.

Sahanala est un centre de transformation de produits agricoles établi à Mangamila, une des communes du district d'Anjozorobe.

Le centre facilite la collecte des productions agricoles locales. Du lundi à vendredi, les femmes de l'Association Tsirinala rejoignent Sahanala pour le traitement et le conditionnement des produits agricoles venant de Mangamila et les communes environnantes ainsi que d'autres communautés gestionnaires d'aires protégées encadrés par l'ONG Fanamby dans tout Madagascar.



▲ Visite de Mme Helen Clark, Administratrice du PNUD au parc d'Anjozorobe Angavo avec l'accompagnement des guides locaux.

« Ces types de soutien aux initiatives des communautés locales comme celui fait dans le cadre du projet de l'ONG Fanamby et du PNUD constitue un moyen pour renouer avec le développement durable » a noté Helen Clark, l'Administrateur du PNUD à l'issue de sa rencontre avec les bénéficiaires du programme du PNUD et qui continuent à tirer profit des initiatives entreprises. « J'encourage la responsabilisation des communautés dans les efforts de développement » a-t-elle renchéri.

Malgré l'arrêt de la subvention du PNUD depuis 2012, ce projet continue d'apporter aux communautés des ressources stables leur permettant d'améliorer leur conditions de vie, notamment en matière d'accès à l'éducation et à la santé. Quelques 15 000 ménages vivant dans les zones environnantes tirent profit du projet.



◀ Conditionnement de noix de cajou au centre Sahanala Mangamila, projet mis en œuvre par l'ONG Fanamby avec l'appui du PNUD de 2004 à 2012.



Promotion de la gouvernance démocratique et de l'État de droit

La structure du programme est le résultat de l'analyse du contexte national. Selon cette analyse, malgré le potentiel important du pays, l'excessive centralisation du pouvoir, la faiblesse de l'Etat de droit, l'inefficacité des mécanismes de contrôle et des contre-pouvoirs, l'existence de conflits et tensions aux niveaux national et communautaire, l'ingérence de l'armée dans la gestion de l'Etat ainsi que l'exclusion des jeunes et des femmes constituent les principales causes des crises récurrentes qui freinent le développement du pays.

L'appui au processus électoral

Afin d'accompagner Madagascar tout au long du processus de sortie de crise, comprenant les élections communales organisées en 2015 et qui font partie intégrante de la Feuille de route, le PNUD a accepté de prolonger son Projet d'Appui au Cycle Electoral d'un an, jusqu'à fin 2015. Les succès rencontrés jusque-là ont d'ores et déjà permis à Madagascar de revenir sur la scène internationale.

Le soutien technique et financier du PNUD au processus électoral a permis à la Commission Electorale Nationale Indépendante d'organiser efficacement et dans la paix les élections législatives partielles dans quatre districts (50 communes) en 2014, ce qui a permis de compléter le processus électoral au niveau national assurant un retour du pays à l'ordre constitutionnel.

Les élections municipales ont été également réalisées avec succès en 2015. 1676 communes ont désormais un maire et un conseil communal démocratiquement élu pour la première fois depuis 2007. Le PNUD s'est chargé de l'acquisition et de la livraison de fournitures et matériels électoraux (enveloppes, carnets de procès-verbaux des opérations de vote et de dépouillement, fiches de dépouillement et de pointage, fiches de vérification des résultats, et bulletins de vote). Un fichier électoral fiable étant nécessaire pour assurer le droit des citoyens en âge de voter et garantir la crédibilité des élections, un appui logistique à la fiabilisation du fichier électoral a été apporté grâce notamment aux contributions de l'Union Européenne et de la Norvège. Cet appui a permis l'acquisition de matériel de révision de la liste électorale dont le papier listing, les rubans pour les imprimantes et les cartes d'électeurs pour la CENI-T.

Réalisations marquantes

- ➔ Les 1676 maires et conseils communaux élus dans tout Madagascar ont pris fonction après l'appui au processus électoral. Le PNUD a également appuyé la dotation en outils de travail de ces élus locaux.
- ➔ Des outils et guides pour les collectivités ont été élaborés et vulgarisés (textes sur la décentralisation, guide pour les maires) avec un engagement du Président de la République à mener le processus de décentralisation à Madagascar
- ➔ Madagascar dispose maintenant d'une nouvelle Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption et de documents de cadrage sur la thématique de Genre
- ➔ Le gouvernement a repris le chantier de l'élaboration de la stratégie nationale de réduction des risques et des catastrophes
- ➔ Des appuis aux initiatives nationales pour la consolidation de la paix ont été menés et la réforme du secteur de la sécurité a démarré. Un diagnostic de conflits communautaires au niveau de 5 régions est disponible
- ➔ Madagascar dispose de documents cadres pour lutter contre les IST/VIH SIDA

Au-delà de l'aspect matériel, le PNUD a organisé des formations sur diverses thématiques liées à l'administration des processus électoraux en vue de renforcer les capacités du personnel de la CENI-T et des autres acteurs du processus électoral dont notamment les membres des bureaux de vote. Une trentaine d'agents de la CENI-T et une cinquantaine de personnes issues de la société civile ont bénéficié de formations sur les thématiques liées au processus électoral selon l'approche BRIDGE (Bâtir des Ressources En (In) Démocratie, Gouvernance et Elections). Ces formations leur ont permis de mieux appréhender leur rôle et les enjeux du processus électoral.

Pour promouvoir l'égalité de genre dans le processus électoral, le PNUD a accompagné en 2014 l'élaboration de l'avant-projet de loi relatif à la représentation proportionnelle des hommes et des femmes aux postes de décision et a soutenu le renforcement de capacité de 44 points focaux des antennes régionales de la Plateforme des Femmes en politique de l'Océan Indien à Madagascar.

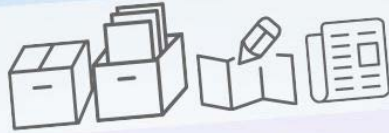
Une quarantaine de Comités Locaux d'Alerte Précoce (CLAP) composés de 278 personnes formées, dont 32,73% de femmes sont actuellement opérationnels. Le PNUD a appuyé la formation de 29 CLAP en 2014, 11 de ces 29 nouveaux CLAP ont reçu le matériel nécessaire à leur totale opérationnalisation. 14 Pools de réponse rapide ont également reçu une formation. Trois sessions de formation de formateurs en alerte précoce bénéficiant à 67 formateurs locaux dont 54% sont des femmes, ont été menées. Ce système d'alerte précoce et de pool de réponse rapide a permis de régler divers conflits au niveau communautaire et de lancer des alertes sur la situation dans les localités afin de résoudre rapidement les problèmes. Par ailleurs, 10 médiateurs électoraux dont 6 femmes ont été mis en place. Ils ont contribué à ce que les élections législatives partielles de 2014 se tiennent dans un climat apaisé. Le PNUD a également financé la réalisation par l'ONG Search For Common Ground (SFCG) de plusieurs émissions radiophoniques dans toutes les 22 régions du pays dans le cadre de la prévention des conflits en période postélectorale.

PRISE EN CHARGE DES MATERIELS ELECTORAUX

Par le Projet d'Appui au Cycle Électoral à Madagascar (PACEM)

8 978 350
BULLETINS DE VOTE

1695 maquettes produites
1 par commune



20 072
PROCES-VERBAUX
de déroulement du scrutin de
24 pages chacun

160 793
ENVELOPPES

plastiques autocollantes et inviolables, à destination des bureaux de votes et des sections de recensement matériel des votes

350 000
BULLETINS SPECIMENS
à destination de la campagne des candidats

21 000 SACS

qui permettront de sécuriser les bulletins exprimés et ceux non utilisés à l'issue du scrutin

2300 m²

de surface de l'entrepôt contractué par le PACEM pour le compte de la CENI-T

◀ L'appui apporté par le Projet d'Appui au Cycle Electoral de Madagascar géré par le PNUD dans le cadre des communales, juillet 2015.

La consolidation de la paix et la réconciliation nationale

En partenariat avec SFCG, le PNUD a accompagné les communautés de 12 communes réparties dans 5 Régions de Madagascar pour qu'elles aient des capacités en prévention, résolution des conflits et maintien de la sécurité communautaire, disposent et mettent en œuvre des mécanismes d'alerte précoce, de réponse rapide, de prévention des conflits et de sécurité communautaire sensibles au genre. Des diagnostics de conflits selon une approche participative ont été notamment réalisés dans les 5 régions permettant d'identifier les conflits nuisant à la cohésion sociale ; des formations et des sensibilisations à travers les médias ont aussi été organisées.



Le système d'alerte précoce et de pool de réponse rapide a permis de régler divers conflits au niveau communautaire et de lancer des alertes sur la situation dans les localités afin de résoudre rapidement les problèmes

des institutions et des groupes engagés dans le secteur de la sécurité, à l'initiative du Gouvernement malagasy, le séminaire national sur la Réforme du Secteur de la Sécurité a été organisé par le Comité technique d'organisation du Séminaire national RSS (CTO-RSS) en octobre 2015 avec l'appui de l'Union Africaine (UA), de l'Union européenne (UE), du Système des Nations Unies par le biais du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et du Fonds de Consolidation de la Paix (PBF), de

l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), de la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC) et du Réseau Africain du Secteur de la Sécurité (ASSN). L'accompagnement des partenaires techniques et

financiers (PTF) à cette initiative s'inscrit dans le cadre d'orientation de l'Union Africaine sur la Réforme du Secteur de Sécurité adopté en janvier 2013 à Addis-Abeba.

Pour réorienter les politiques, les structures et les capacités

*Ouverture officielle ►
du séminaire national sur la
réforme du secteur de la sécurité,
CCI Ivato, 14 octobre 2016*



Toujours dans le cadre de la consolidation de la paix, le PNUD a été le moteur derrière la formulation de la demande et l'obtention d'éligibilité de Madagascar au Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix (PBF). 11,5 millions de dollars ont été mobilisés en fin 2015 grâce à la qualité et à la pertinence du programme soumis.

L'appui aux institutions et le renforcement du cadre réglementaire

Afin de consolider le processus de sortie de crise du pays, le PNUD a fourni un appui technique au Comité de Réconciliation Malgache (FFM) et a permis aux représentants de la Présidence, de la Primature, de l'Assemblée Nationale, du FFM et du Ministère de la Communication de participer à des visites d'échange en Afrique du Sud et au Togo afin de s'enquérir des expériences et bonnes pratiques en matière de processus de réconciliation nationale. La délégation en a tiré des leçons en vue de la relance du processus de Réconciliation Nationale et du renforcement des infrastructures nationales pour la paix, déjà mises en place ou en devenir à Madagascar.

L'appui à l'Assemblée Nationale nouvellement établie a été

une autre priorité de 2014 pour accompagner le pays dans le processus de sortie de crise. Le PNUD a mené une évaluation de besoins de l'institution. Suite à cette évaluation, des activités de renforcement de capacités ont été organisées, et les députés sont aujourd'hui mieux outillés pour mener à bien leur rôle de législateurs et ont une meilleure compréhension des fonctions du Parlement. Un guide pour les parlementaires a été également élaboré et des matériels informatiques ont été fournis à l'Assemblée Nationale pour améliorer son efficacité et sa visibilité.

Concernant la décentralisation, le PNUD a appuyé en 2014 la vulgarisation et la dissémination de trois nouvelles lois ciblant la population et 274 autorités administratives, politiques, élus et responsables associatifs de cinq provinces en particulier. La production de 2500 exemplaires de ces textes sur la décentralisation a été financée et cinq ateliers d'information et de sensibilisation ont été organisés à travers le pays. Puis en 2015, l'accompagnement du PNUD a permis l'élaboration de 4 lois et 4 décrets sur la décentralisation, la dotation de fascicules aux maires nouvellement élus et l'élaboration de la Stratégie Nationale de Développement Local. Au mois d'octobre 2015, lors de l'atelier de regroupement des maires nouvellement



▲ *Le PNUD a appuyé l'édition d'un Guide aide-mémoire sur les rôles et fonctions des parlementaires, capitalisant les sessions d'information pour les députés organisées en novembre 2014*

élus combiné avec la célébration de la Journée Africaine de la Décentralisation et du Développement Local soutenu par l'Union Africaine et le Système des Nations Unies dont le PNUD et l'OMS, le Président de la République de Madagascar s'est en particulier engagé solennellement à ratifier la Charte africaine de la Décentralisation.

Le PNUD a également relancé le volet lutte contre la corruption en 2014 ce qui a permis la réalisation d'une évaluation sur le dispositif national de lutte contre la corruption. Quatre initiatives innovantes anti-corruption en collaboration avec des Organisations de la Société Civile locales ont été lancées et menées en 2014 et 2015. Le PNUD a également appuyé l'élaboration d'une nouvelle Stratégie Nationale de lutte contre la corruption adoptée en 2015 et qui a vu l'engagement formel du Président de la République à la mettre en œuvre.

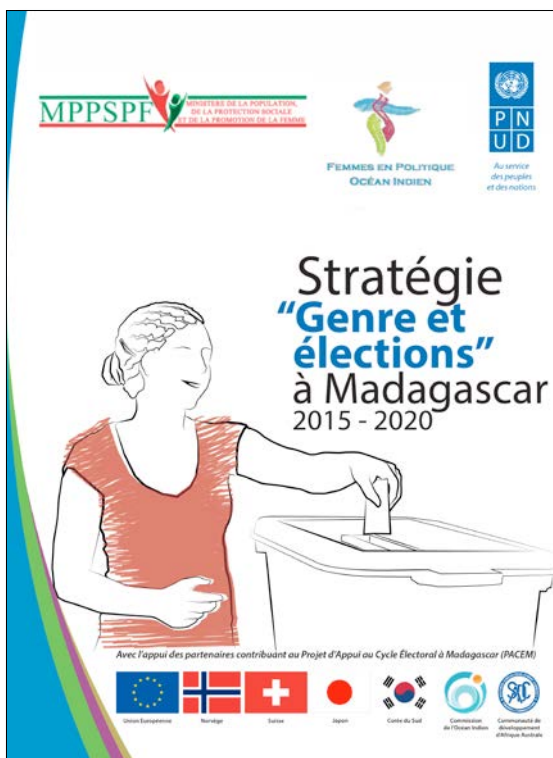
Un renforcement du rôle de la société civile et des médias

a pu également être observé à la fin de l'année 2014. Les Organisations de la Société Civile (OSC) se sont remobilisées après la crise et ont réfléchi sur un nouveau cadre commun de la société civile avec l'appui du PNUD. Les médias ont été redynamisés à travers l'évaluation du paysage médiatique, la tenue de leurs états généraux et le processus de mise à jour du Code de la communication. L'appui du PNUD en collaboration avec l'UNESCO, le Haut Commissariat au Droits de l'Homme et le Centre d'Information des Nations Unies a été déterminant pour l'effectivité de ces initiatives. Ce contexte a favorisé la prise en main par les journalistes de leur situation. Après sept ans de vide institutionnel, l'ordre des journalistes a enfin pu être remis sur pied et avec un bureau permanent, élu, légitime et opérationnel.

Dans la conception et la mise en œuvre de toutes ces activités relevant de la gouvernance démocratique, le PNUD a accordé une attention particulière à la dimension genre. Il



a pris en compte les besoins des femmes et a mis en place des interventions visant spécifiquement à leur promotion. Le PNUD a contribué à l'élaboration et à la validation de la Stratégie Genre et Elections, ainsi qu'à la préparation d'outils, guide et modules de formation pour la prise en charge intégrée des victimes de violence basée sur le genre. La sensibilisation des députés pour la participation des femmes, et en particulier des femmes parlementaires (31 femmes députés sur 151), dans la consolidation de la paix, en



▲ *Le PNUD a appuyé l'édition du document sur la Stratégie « Genre et Elections » à Madagascar 2015-2020 pour contribuer à la réduction des disparités au niveau de la représentation des femmes en politique et dans les postes de prise de décision à Madagascar.*

utilisant les outils d'analyse de conflit pour le développement a été notamment menée avec l'appui du PNUD.

L'appui à l'apprentissage, l'application et à l'exercice des droits fondamentaux des populations

La justice et la promotion des droits humains ont constitué une priorité dans le cycle programmatique précédent. Avec l'appui du PNUD en 2014, les capacités du comité national interministériel élargi à la société civile pour la rédaction des rapports périodiques sur l'application des droits humains ont été renforcées, ce qui a permis la finalisation des rapports sur la Convention sur l'Élimination de toutes les Formes de Discrimination à l'Égard des Femmes (CEDEF), la rédaction de l'Examen Périodique Universelle (EPU) et l'élaboration du plan d'opérationnalisation des recommandations de EPU en 2015 en partenariat avec le Haut Commissariat aux Droits de l'Homme (HCDH).

Le PNUD a accompagné l'élaboration des rapports du Conseil Economique et Social (ECOSOC), du Comité Contre la Torture (CAT) et l'adoption par l'Assemblée Nationale du texte portant création de la Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme (CNIDH).

Afin de contribuer à l'amélioration de la justice pénale, le PNUD a soutenu la conduite de trois grandes études concernant :

- les mécanismes de suivi de l'accès à la justice menant à la mise en place d'un nouveau dispositif,
- les dysfonctionnements de la chaîne pénale menant à un plan d'action et des propositions de réformes formulées par plusieurs acteurs de la justice
- et l'évaluation du dispositif anticorruption du pays menant au processus de réactualisation de la stratégie nationale.

Par ailleurs, des initiatives innovantes telles que l'ouverture d'un site internet, la mise en place de boîtes à suggestion et le déploiement de cliniques mobiles ont contribué à sensibiliser notamment les jeunes malgaches sur les mécanismes de lutte anti-corruption.

En 2015, cette initiative d'amélioration de l'accès à la justice à travers le nouveau projet développé dans le cadre du CPAP a permis la mise en place d'un cadre statistique commun pour les structures de la chaîne pénale et l'organisation de trois formations conjointes pour les organes de la chaîne pénale.

L'Assemblée Nationale a adopté le texte portant création de la Commission Nationale des Droits de l'Homme, une initiative soutenue par le PNUD et d'autres agences des Nations Unies dont le HCDH, l'UNICEF et UNFPA : la Commission sera opérationnelle en 2016.

Des activités innovantes initiées par des ONG, accompagnées par le PNUD, comme la réalisation de feuillets radiophoniques, ont permis de sensibiliser dans les zones d'intervention plus de 6 000 femmes et 15 000 jeunes sur leurs droits et devoirs civiques et sur la cohésion sociale.



Les agents de la Clinique Juridique de Tolagnaro fournissant gratuitement une assistance judiciaire. Octobre 2014 ▼

Au niveau communautaire, l'appui du PNUD à six cliniques juridiques a facilité l'accès à la justice à 14 294 personnes dont 74% de femmes et 23 % de jeunes de moins de 24 ans. Ces cliniques fournissent une assistance judiciaire de proximité gratuite, sensibilisent les justiciables et facilitent la résolution des conflits mineurs. Toutefois, l'accès limité à la justice pour les groupes marginalisés persiste. Des réflexions sur une réforme de la justice ont démarré avec l'appui du PNUD et ont abouti en 2015 à un plan d'action élaboré avec la participation de toutes les parties prenantes.

Sous le leadership de sa Représentante Résidente, le PNUD a en particulier soutenu le plaidoyer en faveur de la réinsertion communautaire des jumeaux et de leurs familles à Mananjary, en appui à l'initiative lancée par le Ministère de la Justice et le Ministère de la Population et le réseau de protection des droits des enfants en 2007. Une mobilisation de ressources auprès de la principauté de Monaco, de la Banque BFV – SG, de la coopération française a permis de construire sur le terrain donné par la commune : un foyer communautaire, deux blocs de 12 logements d'accueil des parents acceptant de ne pas rejeter leurs enfants jumeaux. Le PNUD a aussi doté les membres de l'Association bénéficiaires de ce centre, l'Association TSY MANARY ZAZA, de matériels leur permettant d'améliorer leurs revenus.

◀ *Construction de logements pour les familles de jumeaux marginalisées à Ambatolambo Mananjary.*



Concernant la participation citoyenne et la redevabilité, le comité municipal de développement et le conseil communal de la jeunesse ont été opérationnalisés dans la commune de Toliara. Une enquête nationale a été réalisée avec l'appui du PNUD pour identifier les préoccupations des jeunes de 15 à 24 ans et les résultats ont été utilisés pour élaborer une stratégie et un plan d'action visant à adresser les principales préoccupations. Les Maisons des Jeunes d'Ambovombe, de Farafangana, de Manakara, de Morondava et de Toliara ont été redynamisées grâce au PNUD qui a fourni des structures sportives, équipements, sensibilisations. Deux 2 volontaires jeunes des Nations Unies ont été mandaté au niveau de chaque Maison pour accompagner les sensibilisations et les renforcements de capacité des jeunes. Une quarantaine de responsables auprès de ces Maisons de Jeunes ont amélioré leurs compétences en leadership, plaidoyer, animation de groupe et gestion des bases de données grâce aux formations dispensées avec l'appui du PNUD. Il en est de même pour 1 055 jeunes, dont 496 jeunes filles et jeunes femmes (47%), qui ont bénéficié de formations diverses.

La mobilisation pour la lutte contre le VIH/SIDA

Le PNUD est membre actif de l'équipe conjointe du SNU, de UN Cares et participe à la mise en œuvre du programme conjoint de lutte contre le VIH/ SIDA.

La signature d'un programme conjoint de lutte contre le sida en juin 2014 a donné une nouvelle impulsion et un meilleur recadrage de la responsabilité de chaque agence par rapport à ses mandats respectifs. Pour sa part, le PNUD apportait un appui pour la coordination et le suivi-évaluation pour un montant moyen annuel de USD 300.000. Avec l'appui au Secrétariat Exécutif du Comité National de Lutte contre le SIDA (SE/CNLS), les résultats se mesurent avec l'amélioration de la coordination de la réponse nationale. A cet effet, le Plan national de réponse intégrée et les plans régionaux pour les périodes de 2009 à 2012 puis de 2013 à 2017 ont été élaborés avec leur déclinaison régulière en plan de travail annuel. Les fora des partenaires sont tenus régulièrement. La cartographie de la vulnérabilité des communes par rapport au VIH et au Sida a été publiée et sert maintenant de base à toute planification d'activités comme toutes les autres données sauvegardées et traitées dans le site web www.aidsmada.mg.

Diverses études telles que les études comportementales des jeunes et des militaires permettent d'affiner la stratégie de lutte contre le VIH et le SIDA. Les aspects multisectoriels et multidimensionnels de la lutte sont observés avec l'intégration de la lutte au niveau des départements ministériels et auprès des grandes entreprises. La participation des organisations de la société civile organisées en réseaux facilite également l'intégration de la lutte de manière efficace à travers le travail des pairs éducateurs et d'autres activités de sensibilisation sur l'épidémie elle-même et sur les droits y afférents dont en particulier la lutte contre la stigmatisation et la discrimination.



Test de dépistage gratuit ►
du VIH SIDA organisé par
le SE-CNLS avec l'appui du
Système des Nations Unies,
11 décembre 2015



Le maintien du taux de prévalence en dessous de 1% reste un défi majeur. Le principe des « Three Ones » est atteint et sauvegardé :

- une seule autorité de coordination de la lutte avec un mandat multisectoriel,
- un unique plan de la lutte à partir du Plan national de réponse accompagné des plans régionaux,
- un seul système de suivi-évaluation national réactualisé sur la base des besoins en informations sanitaires et non sanitaires.

Au niveau communautaire, 78 communes sur les 178 fortement vulnérables ont aujourd'hui intégré dans leurs activités prioritaires la lutte contre le VIH. Le plaidoyer mené par le PNUD en faveur des populations clés et la coopération avec le réseau des associations des professionnels du sexe, des hommes ayant des relations sexuelles avec des hommes, des usagers de drogue injectable, etc., a facilité l'obtention de financement pour la réalisation de petits projets de lutte contre le VIH et de protection des droits des Personnes Vivant avec le VIH (PVIH) notamment

pour la lutte contre la discrimination et la stigmatisation. Les personnes vulnérables sont devenues parties prenantes du processus de prise de décisions stratégiques les concernant au sein du forum des partenaires, du comité multisectoriel, et de l'équipe conjointe du SNU, etc.

La coopération entre le PNUD et le SE/CNLS a également permis l'opérationnalisation du processus de planification ascendante et de suivi-évaluation de la réponse au VIH qui facilite l'intégration régulière des données sur Madagascar dans le « Global Aids Response Progress Reporting » (GARPR).

Aujourd'hui, le défi est de mettre en œuvre les procédures d'accélération des actions (fast track) pour l'horizon 2020 et l'horizon 2030 et d'appliquer plus intensément la décentralisation de la lutte. L'opérationnalisation de la Déclaration de Paris du 01 décembre 2014 sur les villes au cœur du combat contre le VIH/SIDA effectuée avec l'appui du PNUD en 2015 compte parmi les outils clés pour atteindre les objectifs.

78 sur les **178** communes
fortement vulnérables ont aujourd'hui
intégré dans leurs activités prioritaires
la lutte contre le VIH



Gros plan

Madagascar s'engage à renforcer la lutte contre la corruption

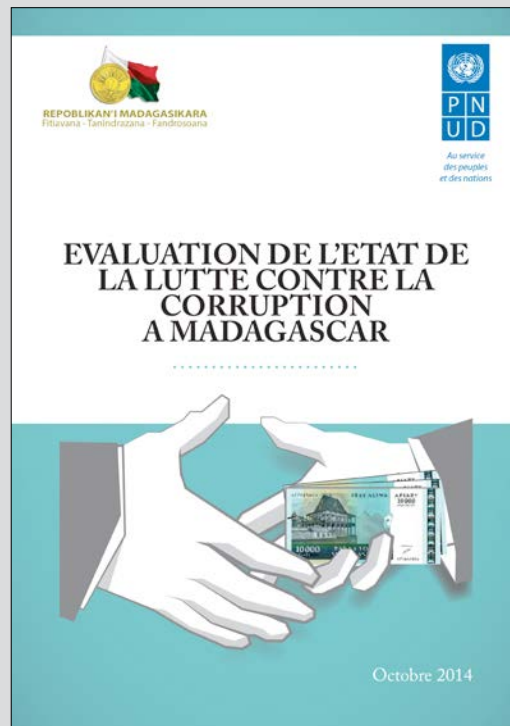
Le Président de la République de Madagascar Hery Rajaonarimampianina a signé officiellement (photo du haut) le 21 septembre 2015 son engagement à mettre en œuvre la nouvelle stratégie nationale de lutte contre la corruption, récemment adoptée, et engage par là même tout le pays dans un nouvel élan pour combattre ce phénomène. D'ici 2025, Madagascar se pose comme défi de devenir un Etat de droit où le développement économique, social et environnemental est libéré de la corruption.

« Nous visons un indice de perception de la corruption de 63/100 d'ici 2025 » annonce Jean Louis Andriamifidy, Directeur Général du Bureau Indépendant Anti-corruption (photo de droite) lors de la présentation des éléments clés de la nouvelle stratégie de lutte contre la corruption à Madagascar. Cela comporterait une amélioration importante par rapport au score de 28/100 enregistré par le pays dans l'édition 2014 de l'indice de Transparency International. « D'ici juin 2016, avec la mise en place de toutes les structures prévues dans la nouvelle stratégie, nous espérons déjà pouvoir améliorer de 5 points la note de Madagascar par rapport à 2014 » précise-t-il dans sa présentation.

Elaborée avec l'appui technique et financier du PNUD et sous la houlette d'un comité de pilotage composé du Ministre

de la Justice, du Président du Conseil Supérieur de l'Intégrité (CSI), du Directeur Général du Bureau Indépendant Anti-Corruption (BIANCO), et d'un Comité Technique composé des techniciens du Ministère de la Justice, du CSI, et du BIANCO, la nouvelle stratégie nationale de lutte contre la corruption mise sur trois grands objectifs stratégiques : le renforcement de l'Etat de droit de manière à disposer d'un Etat capable de répondre aux aspirations de Justice des citoyens, la création des conditions d'émergence d'un développement économique, et la promotion de l'émergence d'un leadership national fort exprimant la volonté politique. Une attention particulière sera accordée aux secteurs de la justice, la sécurité, la fonction publique, les finances publiques, les ressources naturelles, la





décentralisation, l'éducation et le secteur privé pour mettre en œuvre la stratégie et ses 38 lignes d'activités.

Le Président de la République de Madagascar, M. Hery Rajaonarimampianina a mis l'accent sur les enjeux de l'appropriation nationale de la lutte contre la corruption pour assurer la réussite de toutes les initiatives entreprises. « *La lutte contre la corruption est l'affaire de tous les acteurs nationaux aussi bien du sommet que de la base* » a déclaré le Chef de l'Etat. « *Je suis convaincu qu'investir dans la lutte contre la corruption est bénéfique car les gains sont considérables en terme de performance de l'administration, de crédibilité de l'Etat et de confiance restaurée; en outre cela rassurera les investisseurs et accroîtra l'attractivité du pays* » a-t-il entre autre soutenu devant une assistance composée des représentants des institutions de la République de Madagascar,

des membres du gouvernement, des représentants du corps diplomatique et des partenaires techniques et financiers, des représentants de l'Administration publique, du Secteur privé et de la société civile.

“ « *D'ici juin 2016, avec la mise en place de toutes les structures prévues dans la nouvelle stratégie, nous espérons déjà pouvoir améliorer de 5 points la note de Madagascar par rapport à 2014* » Louis Andriamifidy, Directeur Général - BIANCO



Promotion des moyens de subsistance durable et lutte contre la pauvreté

Appui à l'accès durable aux infrastructures de base en faveur des groupes vulnérables

L'appui du PNUD a permis au Ministère de l'eau de disposer du Schéma directeur de l'eau et de l'assainissement des trois agences du bassin du Sud (Sud-Est, Sud-Ouest et Centre-Ouest de Madagascar) et d'un système d'exploitation des données sur le Suivi de l'Eau et de l'Assainissement à Madagascar (SE&AM). Ce système offre aux acteurs du secteur la possibilité d'accéder à un ensemble d'informations pouvant servir de référence dans leur prise de décision. Ces informations ont également aidé le Ministère dans l'élaboration du document de stratégie du secteur. La mise en connexion des différentes bases de données des régions (Alaotra Mangoro, Atsinanana, Anosy, Atsimo Andrefana, Androy) avec celle du Ministère central a également facilité la gestion et la mise à jour des informations du système SE&AM.

Amélioration de l'accès aux opportunités d'emplois durables en faveur des populations

L'accès des jeunes des Régions de Menabe et du Sud-Ouest aux informations sur les opportunités d'emploi s'est étendu grâce à la mise en place de systèmes régionaux d'information sur l'emploi. Des services d'accompagnement (formation, orientation, etc.) pour permettre aux jeunes d'améliorer leur employabilité sont rendus disponibles au Bureau Régional de l'Emploi.

Après seulement huit mois d'activités, le projet « TSARA » appuyé par le PNUD et l'ONUDI a permis à 300 artisans de créer de nouveaux produits de qualité. Les premiers produits ont été présentés au public au Palais de la Reine Manjakamiadana en juin 2014. Ayant reçu une formation pratique sur les techniques d'exécution, les artisans sont maintenant capables de lancer une production et de répondre au marché international. Un contrat avec Air Madagascar a été signé pour l'achat de produits pour le business lounge et la classe affaires.

Réalisations marquantes

- Un Schéma directeur de l'eau et de l'assainissement des trois agences du bassin du Sud (Sud-Est, Sud-Ouest et Centre-Ouest de Madagascar) et d'un système d'exploitation des données sur le Suivi de l'Eau et de l'Assainissement à Madagascar (SEGAM) sont disponibles
- Plus de 6000 personnes ont bénéficié de renforcement de capacité pour lancer leurs propres activités génératrices de revenus en 2015
- Une collection d'artisanat de luxe, la collection TSARA a été développée en partenariat avec ONUDI et bénéficiant à des artisans de la capitale et aux femmes de Farafangana.
- Le taux de portefeuille à risque des Institutions de microfinances partenaires est maintenu en deçà de 5% et le taux de pénétration des ménages s'est accru à 28% en 2014
- L'approche de marché inclusif a bénéficié à plus de 3000 producteurs se trouvant dans une situation de précarité

*Formation des guides
d'accueil (à gauche) et
simulation d'entretien
d'embauche (à droite)
dans le cadre de
l'accompagnement
professionnel du PNUD
et du BIT*



Au niveau communautaire, le PNUD a continué à promouvoir l'accès des populations pauvres et vulnérables aux opportunités de création de revenu et d'emploi, à travers une approche intégrée de développement communautaire. Cette approche a permis aux autorités régionales, communales et locales de mobiliser et de coordonner à tous les niveaux les acteurs de développement pour gagner en impacts dans la diversification des moyens de subsistance des bénéficiaires. Avec l'accompagnement du PNUD, neuf

communes des cinq régions d'intervention (Analamanga, Atsimo Andrefana, Atsimo Atsinanana, Androy, Menabe) ont institué leur comité communal de développement. Chacun a été doté d'outils de planification et de coordination des actions de développement et d'un comité foncier.

En 2014, 530 organisations paysannes sont devenues autonomes, bénéficiant à plus de 14600 personnes dont 59% sont des femmes, grâce aux services d'appui de proximité déployés avec l'institution de 48 comités locaux de développement et des comités communaux de développement.

Ces comités locaux participent à la gestion communautaire du matériel mis à disposition des communautés et au suivi participatif des interventions menées au niveau local, ils sont essentiellement composés d'animateurs communautaires des centres d'alphabétisation, de personnes-ressources de proximité, d'animateurs de santé villageois, de points focaux pour le développement communal. En 2015, plus de 6 000 bénéficiaires sont appuyés dans le processus de renforcement de leurs moyens de subsistance durable.

Amélioration de l'accès des populations au financement des activités productives

Dans le domaine de la promotion de la finance inclusive, l'appui du PNUD a fortement contribué au maintien en deçà de 5% le taux de portefeuille à risque des Institutions de micro-finances partenaires et d'augmenter le nombre des personnes bénéficiaires des services financiers (1,09 millions en 2013 contre 1,16 millions en 2014). Le taux de pénétration de microfinance est passé de 6% en 2006 à 28% en 2014. A la fin de l'année 2014, le nombre de clients a atteint 1 288 428 dont 48% de femmes. 50.000 personnes ont bénéficié des services d'éducation financière dans les zones ciblées.

L'appui du PNUD a entre autre permis à la Commission de Supervision Bancaire et Financière (CSBF) d'améliorer le fonctionnement de la centrale des risques de la microfinance (CRM) avec l'interconnexion avec la Centrale des risques bancaires et de disposer d'une ébauche du cadre réglementaire relatif à la protection des consommateurs de services financiers.

En collaboration avec le FIDA, le PNUD a appuyé le Ministère de l'Agriculture à mettre en place des plates-formes régionales et locales impliquant les porteurs de projets pour la promotion de la finance inclusive en milieu rural, et à se préparer à leur institutionnalisation.

*Lancement de la ►
collection TSARA,
projet conjoint du
PNUD et de l'ONUDI
pour promouvoir
l'artisanat malagasy,
Palais de la Reine – 4
décembre 2014*



Session d'éducation ►
financière à St Augustin,
Toliara



L'Association Professionnelle des Institutions de Micro Finance (APIMF) a renforcé ses capacités de formation : 77 formateurs ont bénéficié de formations pour mener à leur tour des sessions d'éducation financière dans 15 Régions de Madagascar. L'APIMF a également pu développer un mécanisme de refinancement pérenne des IMF à Madagascar.

Plusieurs catégories de populations à faible revenu ont pu accéder aux services financiers adaptés à leurs besoins grâce aux appuis apportés par le PNUD, UNCDF et le FIDA dans une approche complémentaire. Ainsi, 8 300 jeunes ont bénéficié de services financiers, 35 854 femmes ont bénéficié du Crédit Avec Éducation (CAE), 8 609 microentreprises et producteurs ruraux vulnérables ont bénéficié de crédit pour le développement de leurs activités.

Promotion d'un secteur privé compétitif et du marché inclusif

Dans le domaine de la promotion du secteur privé, le PNUD a continué en 2014 à apporter son appui pour le renforcement de capacité des structures intermédiaires d'appui aux entreprises et pour la promotion du marché inclusif. L'appui à la Fédération des Chambres de Commerce de Madagascar (FCCM) a permis de renforcer sa visibilité et le positionnement du secteur privé en tant qu'acteur du développement. La FCCM a ainsi réussi à mobiliser plusieurs partenaires, dont le projet PROSPERER du FIDA, le projet PROCOM de l'Union Européenne, des grandes entreprises pour l'accompagner dans sa mission.

L'appui du PNUD aux Chambres de Commerce et de l'Industrie (CCI) de Madagascar a favorisé leur adhésion dans la démarche d'inclusivité. Les CCI hébergent depuis les Centres de Gestion Agréée appuyant les micro et petites entreprises notamment dans leur formalisation et adoptent l'outil «baromètre d'accompagnement des Petites et Moyennes Entreprises ».

Les plaidoyers menés avec l'appui du PNUD ont permis de sécuriser 3% d'impôts synthétiques (IS) en faveur des CCI dans la loi des finances 2015. La Fédération a reçu pour

la première fois 1% des recettes d'impôts synthétiques de la part d'une CCI, à titre de contribution à son fonctionnement.

Les appuis du PNUD ont également permis de redynamiser le Centre d'Arbitrage et de Médiation de Madagascar (CAMM) afin qu'il offre aux entreprises des services d'accompagnement dans la gestion de leurs conflits contractuels, les aide à déterminer le meilleur moyen de résoudre rapidement et durablement leurs différends et ainsi, d'assurer la sécurité de leurs investissements et le maintien de la continuité des affaires».

11 dossiers ont été reçus par le CAMM en 2014, dont 8 ont pu être traités. Par ailleurs, les recettes des activités du CAMM ont représenté 80% des apports des Partenaires Techniques Financiers, et 35% du budget total de l'entité, ce qui dépasse largement les prévisions inscrites dans le plan de pérennisation du centre.

En particulier, l'entrepreneuriat féminin a gagné en visibilité grâce à l'élargissement du réseau des femmes entrepreneurs (six nouvelles antennes régionales) et à l'organisation du premier salon du savoir-faire féminin. Près de 70 femmes ayant des activités tournées vers les exportations ont pu y mettre leurs produits en exergue.

Afin d'accroître les exportations, l'appui du PNUD a permis l'implication de 25 Ambassades malgaches dans la collecte et la communication des informations sur les opportunités commerciales potentielles, aussi bien à Madagascar que dans leurs pays hôtes respectifs. De même, grâce à l'appui du PNUD, le Ministère en charge de l'Industrie dispose désormais d'une base de données des coopératives pour développer leurs relations avec les PME/PMI. Un Guichet Unique à l'Exportation a également été mis en place.

Pour intégrer des populations vulnérables dans la chaîne de valeurs des entreprises, le PNUD a promu l'approche de marché inclusif. Quatre initiatives ont été menées concernant le ricin, l'algue rouge, le maïs et l'artisanat. En tout, 3 293 producteurs en situation précaire (dont 49% sont des femmes) ont amélioré leur accès à un marché pérenne.

” Les plaidoyers menés avec l'appui du PNUD ont permis de sécuriser 3% d'impôts synthétiques en faveur des CCI dans la loi des finances 2015.

▼ La Maison de Ricin à Ambovombe, Androy (haut)
▼ Culture d'algue rouge à Milenaka, Atsimo Andrefana (bas)





Gros plan

Le changement positif à portée de main

À Saint Augustin et à Milenake, deux communes rurales d'intervention du PNUD dans la région Sud Ouest de Madagascar, une région longtemps classée parmi les plus vulnérables de la Grande Ile de l'Océan Indien, on les appelle les tuteurs accompagnateurs ou encore les personnes ressources de proximité (PRP). Ils se sont proposés volontairement pour être des paysans relais et des vecteurs de développement. Leur rôle : transférer savoirs et savoir-faire acquis du programme du PNUD auprès de leurs pairs, leurs voisins, les autres membres des communautés et les accompagner à leur tour dans l'adoption de nouvelles techniques de production.

Quelques 2 637 producteurs ont ainsi bénéficié du sens de partage des 250 tuteurs accompagnateurs formés avec l'appui du PNUD depuis 2012. Parmi eux, 1.640 femmes ont pu amener du changement dans leur foyer dont Juliette, habitant à Fenoarivo, St Augustin. Elle nous confie : *« Je n'ai pas assisté aux formations mais j'ai suivi les conseils des tuteurs sur l'utilisation des produits naturels dans l'agriculture. J'utilise à présent la bouse de vache ou du piment pour lutter contre les ennemis des plantes. Les insectes nuisibles n'ont plus attaqué mes parcelles et je gagne en rendement ».*

La disponibilité des tuteurs accompagnateurs constitue de vrais moteurs de développement à portée de main des communautés. Selon Alphonse Bialahy, Premier Adjoint au Maire à Milenake, la population n'a plus besoin d'attendre la venue de l'agent vulgarisateur du Ministère de l'Agriculture pour les questions de techniques culturales ou d'élevage. Les paysans relais sont là pour prodiguer des conseils. La population peut maintenant bénéficier des services de soudure et les réparations de charrues localement grâce à la

mise en place de la plateforme multi-fonctionnelle établie, avec l'appui du PNUD et l'appropriation locale. Alphonse Bialahy rajoute, l'air amusé : *« Savez-vous que grâce aux couturières formées, nous et nos enfants pouvons maintenant nous parer de beaux habits pendant les jours de fête et grandes occasions comme la rentrée des classes et les fêtes paroissiales ? ».*

De nouveaux métiers comme la maçonnerie, la charpenterie ou la coupe et couture se sont développés à Milenake comme à Saint Augustin suite aux formations et à l'accompagnement technique du PNUD et des volontaires des Nations Unies au niveau local. L'oisiveté des jeunes, principale source d'insécurité dans la région selon les responsables locaux s'est réduite. Les jeunes maçons de Milenake formés dans le cadre du Programme du PNUD, ont même été sollicités par une communauté à Ambovombe (Région de l'Androy) pour y construire des tombeaux, une des structures chères aux communautés du Sud de Madagascar et dans lesquelles les familles investissent beaucoup.

Promouvoir les moyens de substance durable, renforcer les compétences fonctionnelles, favoriser la création d'emploi et le sens de l'entrepreneuriat, en tout, c'est la formule appliquée par le PNUD pour promouvoir une dynamique de développement communautaire dans ses sites d'interventions à Madagascar. Le PNUD met l'accent sur l'approche intégrée du développement en misant sur la synergie et la complémentarité des interventions des acteurs de développement non seulement au niveau local mais également en tenant compte des initiatives menées au niveau stratégique.



La protection et la valorisation des ressources environnementales

La gouvernance environnementale est toujours le défi de Madagascar. Malgré le retour à l'ordre constitutionnel en 2014 et les engagements forts annoncés par le nouveau pouvoir en vue de redresser la situation alarmante le pillage des richesses du pays, particulièrement l'exploitation et l'exportation illicites des ressources naturelles, les cas des bois de rose, des tortues et d'autres espèces listées dans le CITES (Convention on International Trade of Endangered Species) continuent.

Le PNUD, à travers le projet Managed Resources Protected Areas (MRPA) renforce les capacités des structures locales, des Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) et des Services Techniques Déconcentrés (STD). Grâce à cet appui, plus de 1,4 millions d'hectares des cinq Nouvelles Aires Protégées (NAP) situées dans les Régions de Boeny, Menabe, Diana, Sava, Sofia en sont épargnées. Des dispositions ont été prises pour assurer le suivi et la surveillance réguliers par les ONG promotrices (Asity, Fanamby, Missouri Botanical Garden, WWF) et les communautés. L'Administration forestière assure le contrôle systématique au niveau des NAP par des opérations de ratissage. Les Directions régionales de l'Environnement, de l'Ecologie et des Forêts (DREEF) et les régions sont aussi impliquées dans le suivi, la surveillance et le contrôle.

Ces Nouvelles Aires Protégées de Ressources Naturelles Gérées de catégorie IV et V de l'Union Internationale de la Conservation de la Nature (UICN), ont été dotés d'outils de gestion (Plan d'Aménagement et de Gestion, inventaire des ressources, etc.) pour avoir le statut définitif, permettant de concilier les impératifs de développement et de conservation, assurant ainsi leur durabilité.

Des Activités Génératrices de Revenu (AGR) ont été développées dans le cadre de la mise en œuvre des plans d'aménagement et de gestion. Presque un millier de personnes, dont 30% sont des femmes, ont pu développer des activités soit autour de la pêche de crabe, le tourisme villageois, la culture d'arachide, l'apiculture, l'élevage caprin, l'agriculture de conservation et dans la production de vanille bio. La diversification des sources de revenus a pu contribuer à l'atténuation et à la réduction de la dépendance de la population aux ressources naturelles, diminuant ainsi les pressions anthropiques surtout au niveau des noyaux durs des aires protégées.

Réalisations marquantes

- ➔ Madagascar dispose de textes sur les aires protégées
- ➔ 5 systèmes de nouvelles Aires Protégées couvrant plus de 1,4 million d'hectares sont créés
- ➔ Un rapport sur l'autoévaluation nationale des capacités à renforcer pour mieux gérer les trois Conventions de Rio relatives à la diversité biologique, le changement climatique et la désertification est disponible.



*plus de 1,4 millions d'hectares
de nouvelles aires protégées créées à Madagascar*

L'appui du PNUD a aussi permis au Ministère de l'Environnement, de l'Ecologie et des Forêts de disposer d'un rapport sur l'autoévaluation nationale des capacités à renforcer pour mieux gérer les trois Conventions de Rio relatives à la diversité biologique, le changement climatique et la désertification. Ce document, qui comprend une stratégie de renforcement de capacités et un plan d'action, servira de base de mobilisation des ressources et de partenariat pour permettre aux différentes parties concernées d'avoir les capacités nécessaires pour mener à bien leurs missions.

Considérant la nécessité actuelle d'adaptation aux changements climatiques, le PNUD a appuyé la formation/information des ministères sectoriels sur le processus d'élaboration du Plan National d'Adaptation aux changements climatiques en avril 2015. Une négociation pour obtenir les Fonds Verts pour le Climat (Green Climate Fund) est en cours par le Gouvernement pour mener à terme le processus. Parallèlement, le PNUD travaille sur l'élaboration d'un projet relatif à l'amélioration des capacités d'adaptation et de résilience face au changement climatique pour les communautés rurales des régions Analamanga, Atsinanana, Androy, Anosy et Atsimo Andrefana.

Le saviez-vous?

L'UICN classe les aires protégées en fonction de leurs objectifs de gestion. On en recense 6 catégories. Les nouvelles aires protégées créées avec l'appui du PNUD à Madagascar sont de catégories IV et V.

- ➔ **Catégorie IV : Aire de gestion des habitats ou des espèces.** Les aires protégées de la catégorie IV visent à protéger des espèces ou des habitats particuliers. De nombreuses aires protégées de cette catégorie ont besoin d'interventions régulières et actives pour répondre aux exigences d'espèces particulières ou pour maintenir des habitats.
- ➔ **Catégorie V : Paysage terrestre ou marin protégé.** Cette catégorie considère l'interaction des hommes et de la nature. La sauvegarde de l'intégrité de cette interaction est vitale pour protéger et maintenir l'aire et la conservation de la nature associée.

Source: l'Union Internationale de la Conservation de la Nature (UICN)



Gros plan

Aires protégées à Madagascar: le vide juridique comblé, 94 nouveaux sites mis en statut de protection définitive

Madagascar dispose désormais d'un Code de gestion des aires protégées (COAP) à jour. La Présidence de la République de Madagascar a promulgué la loi au mois de février 2015. Avec l'appui du projet de Réseaux des Aires protégées de ressources gérées (Managed Resources Protected Areas/MRPA) du PNUD, la commission du Système des Aires Protégées de Madagascar (SAPM) et le Ministère de l'Environnement, de l'Ecologie, de la Mer et des Forêts (MEEMF) ont mené la refonte du Code de gestion des aires protégées (COAP) qui assure la base juridique de la création définitive des nouvelles aires protégées de Madagascar selon la vision de Durban.

« Le vide juridique dû à l'absence de textes réglementaires soutenant les nouvelles catégories d'aires protégées était un enjeu politique à adresser » confie Liva Hariniaina Ramiandrivo, Directeur des Aires Protégées Terrestres auprès du Ministère de l'Environnement, de l'Ecologie, de la Mer et des Forêts. Il poursuit : « La refonte de ce Code a été nécessaire afin de répondre au contexte actuel lié à la Conservation de la Biodiversité à Madagascar. Ce contexte est surtout défini par une triple nécessité: la consolidation du lien entre la conservation et l'utilisation durable des ressources naturelles

pour qu'il y ait vraiment des impacts positifs palpables des aires protégées sur la vie de la population locale, la gestion harmonisée des problèmes d'empiètement des aires protégées avec les activités sectorielles en vue du développement durable des zones concernées et l'implication de toutes les parties prenantes, aussi bien dans la phase de création que dans la phase de gestion des aires protégées en vue de la viabilité de ces dernières".

Avec la disponibilité du COAP, le Gouvernement malgache a pu valider le statut définitif d'aire protégée d'une dizaine de sites du réseau MRPA. Il s'agit du Complexe des Zones Humides Mahavavy Kinkony dans la région Boeny, de Menabe Antimena du Menabe, de Loky Manambato de la région SAVA, du Corridor Marojejy Anjanaharibe Sud Tsaratanana Nord et Sud de la SAVA et de Sofia, de la Péninsule d'Ampasindava, de la Réserve Naturelle Intégrale Tsaratanana et extensions et de la Chaîne Galoko Kalobinôno de la région DIANA ainsi que des sites de la région Sofia dont Bemanevika et Mahimborondro.

« Malgré que la plupart de ces sites du réseau aient eu des parties de leur superficie à cheval sur des carrés miniers et des sites pétroliers, grâce aux négociations menées par les ONG

déléataires de gestion des sites ASITY, FANAMBY, MBG, WWF, MNP, TPF, auprès des autres Ministères sectoriels avec l'appui du projet MRPA, sous le leadership fort du MEEMF, 1.464.973 hectares d'aires

protégées du réseau MRPA ont vu leurs décrets de création définitive adoptés par le Conseil du Gouvernement du 27 avril 2015. Nous sommes à 97% des objectifs fixés » déclare fièrement Hanta Rabefarihy, Coordinatrice du projet MRPA.

Ces nouveaux sites sont classés dans les Paysages Harmonieux Protégés (PHP) et les Réserves de Ressources Naturelles (RRN) à part la Réserve Naturelle Intégrale de Tsaratanana et ses extensions. Ils concilient la conservation de la biodiversité avec le développement socio-économique basée sur l'utilisation durable des ressources.

Deux ans après le lancement du projet MRPA en 2013, le Ministère de l'Environnement, de l'Ecologie, de la Mer et des Forêts (MEEMF) avec l'appui du PNUD a élaboré et fait valider à tous les niveaux local, régional et national les outils pour créer et gérer des nouvelles aires protégées à Madagascar. Les textes d'application du COAP sont

également déjà élaborés avec l'appui d'éminents juristes recrutés par le PNUD et un comité des référents composé des représentants des différents acteurs touchés par ce Code dont les Ministères sectoriels de développement, le secteur privé, la société civile, les gestionnaires des aires protégées.

La vision que ces aires protégées soient des leviers de développement durable de leur localité se base sur l'application effective des outils mis à disposition aux acteurs socio-économiques à Madagascar, la bonne gouvernance de ces ressources par les différentes parties prenantes ainsi que sur le partenariat innovateur du secteur privé – public – société civile – communauté. En tout cas, le défi posé à Durban est depuis largement dépassé par Madagascar. Sur un objectif de 6 millions d'hectares d'aires protégées, la Grande Ile recense actuellement 134 aires protégées (anciennes et nouvelles confondues) portant à plus de 7,2 millions d'hectares les espaces de valorisation des ressources et des richesses de la biodiversité de cette île de l'Océan Indien.



« 1 464 973 hectares d'aires protégées du réseau MRPA ont vu leurs décrets de création définitive adoptés par le Conseil du Gouvernement du 27 avril 2015. Nous sommes à 97% des objectifs fixés »

Hanta Rabefarihy, Coordinatrice du projet MRPA.





La réduction de la vulnérabilité des populations aux risques, chocs sociaux et catastrophes

Concernant la Gestion des Risques et Catastrophes (GRC), le PNUD a travaillé à deux niveaux: le national et le communautaire.

L'accent a été mis sur :

- l'actualisation de la Stratégie Nationale de Gestion des Risques et Catastrophes (SNGRC) aboutissant à l'adoption de la loi et de la nouvelle stratégie en 2015;
- le renforcement des capacités de préparation et de réponse du Bureau National de Gestion des Risques et Catastrophes (BNGRC) et des populations à travers la conduite d'un exercice de simulation aux cyclones et inondations et l'actualisation du plan national de contingence.

Au niveau local, le projet a continué de travailler au niveau des communes de Vohilengo et de Tangainiony dans la Région du Sud-Est. Son appui, en complémentarité avec les interventions en cours dans cette zone, particulièrement celles du programme de DIPECHO (Disaster Preparedness European Commission's Humanitarian Aid and Civil Protection department), consiste à accroître la capacité de résilience des communautés à la base en mettant en œuvre les plans locaux de Réduction des Risques et Catastrophes (RRC) et de relèvement précoce ainsi que leur financement en étroite collaboration avec les autres programmes du PNUD et ceux d'autres partenaires du SNU, notamment la FAO.

Réalisations marquantes

- ➔ Le gouvernement a repris le chantier de l'élaboration de la stratégie nationale de réduction des risques et des catastrophes.
- ➔ Près de 500 mères chefs de ménage ont été accompagnées pour mieux faire face aux situations de cyclone dans deux communes de la Région du Sud-Est.

Même si cette région du Sud Est est constituée d'une société très patriarcale, l'existence du leadership féminin développée par le projet du PNUD sur l'autonomisation des femmes au niveau de ces deux communes a favorisé la participation des femmes dans les initiatives de GRC locale. Elles participent davantage aux prises de décisions. Près de 500 mères chefs de ménage ont été accompagnées pour mieux faire face aux situations de cyclone. Elles ont bénéficié de « crédit-épargne communautaire » qui leur ont permis de disposer d'une somme d'argent pour acheter des vivres ; les ignames qu'elles ont planté et qui sont conservables leur serviront de stock alimentaire.

Grâce aux accompagnements effectués dans la mise en oeuvre des plans RRC au niveau communautaire, deux ponts détruits par des inondations et reliant trois fokontany avec le Chef Lieu de Commune ont été réhabilités. Le rehaussement

d'un barrage hydroagricole en terre, à travers l'approche « Argent Contre Travail » a mobilisé plus de 2000 personnes dont 800 femmes vulnérables pendant cinq semaines. Cette activité a, d'une part, allégé la période de soudure chez les ménages vulnérables et, d'autre part, permis d'irriguer 30 hectares de rizières. La construction de deux bâtiments multifonctionnels pourra servir d'abris aux personnes évacuées des Fokontany en cas de catastrophes.

En 2015, les appuis pour la réduction des risques de catastrophes (RRC), ont permis de doter le pays d'un état des lieux, d'une évaluation des capacités des instances nationales en charge de la réduction des risques de catastrophes et du changement climatique, d'un plan national de réduction des risques de catastrophes et de la structuration à la base de plusieurs comités locaux de RRC, conformément à la stratégie nationale.

Construction de digue ► selon le système HIMO à Tangainony, projet mené par le CRS avec l'appui du PNUD, 3 Décembre 2014





Rapport sur le VOLONTARIAT à Madagascar

Le Programme des Volontaires des Nations Unies

Le Programme des Volontaires des Nations Unies (PVNU) géré par le PNUD couvre Madagascar, Maurice et les Seychelles et gère un volume financier de plus de USD 2,5 millions par an.

Les activités à Madagascar représentent une part essentielle du portefeuille.

Le Programme aide les entités partenaires à avoir un plus grand impact sur la paix et le développement. Ceci se traduit par une collaboration avec les agences des Nations Unies telles que le PNUD, mais aussi l'UNFPA, l'UNICEF, le PAM, l'ONUDI et le HDCH au sein desquels plus de 90 volontaires VNU nationaux et internationaux ont été mobilisés en 2015. Leurs contributions sont vivement appréciées de par le professionnalisme, l'engagement et les qualités humaines des volontaires eux-mêmes. Ils apportent une réelle valeur ajoutée à la durabilité des programmes de développement, notamment par la mobilisation communautaire et le renforcement des capacités de la partie nationale. Pour opérationnaliser le Projet d'Appui au Cycle Electoral à Madagascar, plus de 30 volontaires dont 22 basés au niveau des 22 régions de Madagascar se sont engagés. D'autres secteurs tels que le développement communautaire, l'appui au développement des jeunes et les services sociaux sont aussi au cœur des activités du PVNU.

Sur le plan international, Madagascar est souvent plébiscité pour le nombre de volontaires VNU mobilisés et pour son engagement en faveur des jeunes volontaires. En effet, Madagascar a été le premier pays à mobiliser deux groupes de 11 VNU jeunes en appui au renforcement de capacité des jeunes et au développement communautaire.

D'autre part, le PVNU, en collaboration étroite avec le PNUD, aide Madagascar à s'assurer que les populations soient impliquées dans les processus de développement. Ce volet est axé sur un appui à un réseau d'Organisations Impliquant des Volontaires ainsi qu'à la Coordination Nationale pour la promotion du Volontariat (CNV) institués au sein du Ministère de la Communication et des Relations avec les Institutions. Ces appuis ont résulté en :

- ➔ La production du 1er Rapport sur le Volontariat à Madagascar en 2014 qui souligne toute l'étendue, la richesse et la diversité du volontariat
- ➔ L'instauration de la Journée Nationale du Volontariat, chaque 25 octobre et de la 1ere Année du Volontariat à Madagascar,
- ➔ La promulgation de la loi sur le Volontariat par le gouvernement en juin 2015

A ce jour, cet engagement fort du Gouvernement et de la société civile en faveur du volontariat s'accompagne, à travers le Projet Jeune du PNUD, de la mobilisation d'une Assistante Technique chargée de développer une Stratégie Nationale du Volontariat, notamment celui en faveur des jeunes. En parallèle, le PVNU a financé la mission d'un consultant international chargé d'étudier la faisabilité d'un programme d'appui au volontariat national en faveur des jeunes et de rédiger un document de projet. Ainsi, est incluse dans le PTA 2016 une continuité de ce processus et notamment d'un appui au programme national de volontariat en faveur des jeunes.



La gestion des ressources

Les sources de financement

Les activités du programme de développement appuyé par le PNUD à Madagascar sont financées par les ressources régulières du PNUD et les ressources provenant de différents bailleurs.

En 2014, les ressources régulières du PNUD représentaient plus de 55% du budget géré. En 2015, elles représentaient près de 72% du budget.

L'appui au processus électoral a engrangé le plus de mobilisation de fonds au cours de ces deux années. Parmi les principaux partenaires donateurs figurent l'Union Européenne, la SADC, la Norvège, le Japon, la Commission de l'Océan Indien, la Corée du Sud.

La mise en œuvre du Programme Environnemental dépend notamment des allocations du Fonds Mondial pour l'Environnement.

Parmi les partenaires financiers du PNUD figurent également le Goal Wash, FORMAPROD. Par ailleurs, le PNUD a mobilisé des fonds spécifiques du PNUD pour mettre en œuvre certains de ses projets notamment en 2014.

Les allocations de ressources

Le contexte de retour à l'ordre constitutionnel et l'alignement aux priorités nationales expliquent les proportions d'allocation des ressources du PNUD. Tant pour 2014 que pour 2015, le volet gouvernance a engrangé 55% à 64% des ressources du PNUD. Les programmes de réduction de la pauvreté ont été soutenus par 28% des ressources en 2014 et 22% en 2015. Les programmes environnementaux reçoivent 12 à 16% du montant total des ressources du PNUD.

Lors de la première année de mise en œuvre du nouveau programme, il a été constaté que la mise en œuvre effective de l'approche d'exécution nationale des programmes (NIM) et de l'approche harmonisée des transferts monétaires (HACT) s'est traduite par une meilleure appropriation et une responsabilisation accrue de la contrepartie nationale dans la mise en œuvre des projets. Les difficultés inhérentes à la première année de mise en œuvre des procédures NIM, en dépit des formations en faveur des partenaires, et les retards de décaissement des avances de fonds n'ont toutefois pas permis d'atteindre la totalité des cibles visées par le bureau pays.

Les perspectives pour 2016

Domaines	Partenaire de mise en œuvre	Activités clés
Décentralisation	Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités du Ministère en charge de la décentralisation sur l'approche territoriale de développement. • Appui à l'élaboration et/ou à la duplication et la vulgarisation d'outils et de cadres de référence clés à la décentralisation comme le décret sur l'intercommunalité, le Manuel de maîtrise d'ouvrage communal, la Stratégie Nationale de Développement Local, le Programme National de Développement Local. • Appui au suivi et communication sur l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des plans d'amélioration des services communaux, de relance de la fiscalité locale. • Renforcement des capacités en matière d'élaboration de Plan de développement. • Appui à la mise en place et opérationnalisation des Structures de Concertation Locale. • Appui à l'amélioration des recettes et des fournitures de services aux niveaux communal et régional.
Renforcement de l'Etat de Droit	Ministère de la Justice	<ul style="list-style-type: none"> • Amélioration du fonctionnement de la chaîne pénale et de la coordination entre ses maillons. • Appui à une réforme du cadre légal en matière pénale, en ligne avec les standards internationaux des droits humains. • Amélioration de l'accès à la justice et de l'assistance judiciaire aux justiciables. • Renforcement de capacité du Parlement dans son rôle législatif, de contrôle et de représentation du peuple. • Soutien au dispositif national de lutte contre la corruption dans le cadre de la nouvelle Stratégie Nationale
Réconciliation Nationale et la Consolidation de la Paix	Ministère de la Justice et Ministère de la Communication et des Relations avec les Institutions	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la sensibilité aux conflits de toutes les activités appuyées par le PNUD. • Conduire de nouveaux diagnostics de conflits pour évaluer les dynamiques dans les 5 régions couvertes en 2015 et pour avoir des données de base pour les 4 autres régions d'intervention du PNUD, dans la mise en œuvre de tous les projets du PNUD. • Renforcer ou proposer des mécanismes de dialogue, de résolution des conflits, d'alerte précoce au niveau communautaire et appuyer la mise en place d'un Système d'Alerte Précoce intégré et sensibiliser les communautés. • Appui au lancement du processus de réforme du secteur de la sécurité, la planification et la priorisation des actions à mener. • Mobilisation de ressources en faveur de la consolidation de la paix (soumission de projets au Fonds de Consolidation de la Paix).

Domaines	Partenaire de mise en œuvre	Activités clés
Gestion et réduction des risques et des catastrophes	BNGRC	<ul style="list-style-type: none"> • Appui à la Cellule de Prévention et de Gestion des Urgences (CPGU) à l'élaboration et à la mise à disposition des outils de communication de la loi sur la GRC et de la Stratégie nationale de GRC et à leur vulgarisation. • Renforcement de capacités techniques du BNGRC sur le genre et le relèvement précoce. • Appui à la CPGU et au BNGRC au développement d'un plan national de mise en œuvre de la SNGRC • Appui au BNGRC au processus lié à la capitalisation des acquis en matière de GRC et de RRC. • Appui à la mise en œuvre des actions prioritaires dans les plans de développement en matière de GRC/RRC.
Lutte contre le SIDA	SECNLS	<ul style="list-style-type: none"> • Appui au processus de planification nationale à l'intégration du volet VIH. • Appui à l'opérationnalisation des structures de coordination de la réponse face au VIH. • Appui au suivi et communication sur la mise en œuvre des plans de développement participatif intégrant la prévention la prévention et la lutte contre le VIH/SIDA. • Accompagnement aux « Task force » régionaux et aux CTD/STD pour intégrer la réponse VIH/SIDA dans les plans de développement.
Promotion du genre	Ministère de la population	<ul style="list-style-type: none"> • Appui à la validation et à la mise en œuvre de la Politique Nationale de la Promotion de la Femme. • Contribution à des manifestations nationales liées au genre. • Appui au réseautage des femmes élues locales (Maires et conseillères municipales/communales) • Appui au suivi et à la communication sur l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des plans de promotion de la participation des femmes aux affaires locales. • Appui à la mise en place et opérationnalisation de conseil communal des femmes.
Renforcement de capacité des jeunes	Ministère de la jeunesse et des sports	<ul style="list-style-type: none"> • Appui à la mise en œuvre de la Politique Nationale de la Jeunesse (Elaboration et duplication du Plan d'Action). • Appui à la duplication et vulgarisation du Guide des associations des jeunes. • Appui à l'élaboration de la Politique Nationale du Volontariat incluant les jeunes. • Appui au suivi et communication sur l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des plans de promotion de la participation des jeunes aux affaires locales. • Appui à la mise en place de conseil communal de la jeunesse. • Appui à l'amélioration des prestations de service des maisons des jeunes en partenariat avec les collectivités locales

Domaines	Partenaire de mise en œuvre	Activités clés
Gestion Budgétaire et Croissance Inclusive	Ministère des Finances et du Budget	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des capacités en matière de programmation, exécution et suivi budgétaires, pour l'atteinte des objectifs de développement, y compris les OMD/ODD. • Développement des capacités de mobilisation des ressources pour financer le plan d'action des ODD. • Renforcement des capacités en analyse des financements extérieurs du développement et de la coordination des appuis des partenaires au développement.
Planification du Développement, Promotion du Secteur Privé, création d'Emploi	Ministère de l'Economie et de la Planification	<ul style="list-style-type: none"> • Production d'outils d'aide à la décision tels que les statistiques sur les ODD, l'emploi et la conjoncture. • Appui au mécanisme national, sectoriel et régional de planification et de suivi et évaluation du développement inclusif et durable. • Appuis sectoriels (secteur privé et commerce, Finance inclusive, Entrepreneuriat). • Conception et suivi de la structuration communautaire.
Protection de l'environnement, valorisation des ressources naturelles et adaptation aux changements climatiques	Ministère de l'Environnement, de l'Ecologie, de la Mer et des Forêts	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement de capacité dans la création et la gestion de nouvelles aires protégées. • Appui à la réduction des émissions non intentionnelles de polluants organiques persistants et de mercure dans le secteur de la santé en Afrique (Projet régional avec le Ghana, la Tanzanie et la Zambie). • Amélioration des capacités d'adaptation et de résilience face au changement climatique dans les communautés rurales à Analamanga, Atsinanana, Androy, Anosy et Atsimo Andrefana.



Liste des sigles et abréviations

AGR	Activité Génératrice de Revenu	CPGU	Appui à la Cellule de Prévention et de Gestion des Urgences
APIMF	Association Professionnelle des Institutions de Microfinance	CRS	Catholic Relief Services
BFV SG	Banque Fampandrosoana ny Varotra – Société Générale	CRTCFM/CFM	Comité de Révision des Textes sur le Conseil du Fampihavanana Malagasy / Conseil du Fampihavanana Malagasy
BIANCO	Bureau Indépendant Anti-Corruption	CSI	Conseil Supérieur de l'Intégrité
BIT	Bureau International du Travail	CTD	Collectivité Territoriale Décentralisée
BNGRC	Bureau National de Gestion des Risques et des Catastrophes	CTO RSS	Comité Technique Organisationnel de la Réforme du Secteur Sécurité
BRIDGE	Bâtir des Ressources En (In) Démocratie, Gouvernance et Elections	DAPT	Direction des Aires Protégées Terrestres
CAE	Crédit Avec Education	DIM	Direct Implementation
CAMM	Centre d'Arbitrage et de Médiation de Madagascar	DREEMF	Direction Régionale de l'Environnement, de l'Ecologie, de la Mer et des Forêts
CAT	Comité Contre la Torture	EPU	Enquête Périodique Universelle
CCA	Conflict Country Assesement	FAO	Food and Agriculture Organization
CCI	Chambre de Commerce et de l'Industrie	FCCM	Fédération des Chambres de Commerce de Madagascar
CENI-T	Commission Electorale Nationale Indépendante pour la Transition	FFM	Filankevity ny Fampihavanam-Pirena
CITES	Convention on International Trade of Endangered Species	FIDA	Fonds International de Développement Agricole
CLAP	Comité Local d'Alerte Précoce	GARPR	Global Aids Response Progress Reporting
CND	Conseil National de Développement	HACT	Harmonized Approach to Cash Transfers
CNIDH	Commission Nationale Indépendante des Droits de l'Homme	HCC	Haute Cour Constitutionnelle
COAP	Code des Aires Protégées	HCDH	Haut Commissariat aux Droits de l'Homme
COP	Conference of the Parties		
CPAP	Country Programme Action Plan		

INSTAT	Institut des Statistiques	PROSPERER	Programme de Soutien aux Pôles de Micro-Entreprises Rurales et aux Economies Régionales de Madagascar
MBG	Missouri Botanical Garden		
MEEMF	Ministère de l'Environnement, de l'Écologie, de la Mer et des Forêts	PTF	Partenaire Technique et Financier
MEP	Ministère de l'Économie et de la Planification	PVNU	Programme de Volontaires des Nations Unies
MNP	Madagascar National Park	PVIH	Personne Vivant avec le VIH
MRPA	Managed Resources Protected Areas	RED	Renforcement de l'État de Droit
MSD	Moyens de Subsistance Durable	SAPM	Système d'Aires Protégées de Madagascar
NIM	National Implementation Modality	SE/CNLS	Secrétariat Exécutif du Comité National de Lutte contre le Sida
ODD	Objectif de Développement Durable		
ONG	Organisation Non Gouvernementale	SFCG	Search For Common Ground
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel	SIDA	Syndrome d'Immuno-Déficience Acquise
OSC	Organisation de la Société Civile	SNRD	Stratégie Nationale de Relance du Développement
PACEM	Projet d'Appui au Cycle Electoral de Madagascar	STPCA	Secrétariat Technique auprès de la Primature en charge de la Coordination de l'Aide
PADRC	Programme d'Appui à la Décentralisation et à la Résilience Communautaire	TPF	The Peregrine Fund
PAM	Programme Alimentaire Mondial	UCPE	Unité de Coordination des Programmes Environnementaux
PAPRECOP	Projet d'Appui à la Réconciliation Nationale et à la Consolidation de la Paix	UN	United Nations
PARRSS	Projet d'Appui à la Réconciliation et à la Réforme du Secteur Sécurité	UNCDF	United Nations Capital Development Fund
PBF	Peace Building Fund	UNDAF	United Nations Development Assistance Framework
PCIA	Peace and Conflict Impact Assesment	UNESCO	United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization
PDSPE	Planification du Développement, Secteur Privé et Emploi	UNHABITAT	United Nations Human Settlements Program
PME/PMI	Petites et Moyennes Entreprises / Petites et Moyennes Industries	UNICEF	United Nations Children's Fund
PMO	Plan de Mise en Oeuvre	US	United States
PND	Plan National de Développement	USD	United States Dollar
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement	VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine
PROCOM	Programme d'Appui à l'Emploi et à l'Intégration Régionale	WWF	World Wildlife Fund
		WHH	Welthungerhilfe



*Au service
des peuples
et des nations*

PNUD Madagascar
Maison Commune des Nations Unies
Galaxy Plaza-Andraharo
Route de Majunga - BP 1348
101 Antananarivo
Tel : (+261) 20 23 300 92
Fax : (+261) 20 23 300 42
Email : registry.mg@undp.org
www.mg.undp.org
Facebook : UNDP Madagascar
Twitter : @undpmadagascar